

# Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et tuiles

Christine Hoët-van Cauwenberghe

▶ **To cite this version:**

Christine Hoët-van Cauwenberghe. Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et tuiles. Gallia - Archéologie de la France antique, 2013, 70 (2), pp.295-313. hal-01664223

**HAL Id: hal-01664223**
**https://hal.univ-lille.fr/hal-01664223**

Submitted on 5 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et *graffiti* sur briques et sur tuiles

Christine Hoët-Van Cauwenberghe *

**Mots-clefs.** *Écriture*, *graffites* ante cocturam, *estampilles*, *production de terres cuites architecturales (briques et tuiles)*, *Bavay*, *cité des Nerviens*, *cité des Atrébates*, *comptes d'ateliers*, domus, *Haut-Empire*.

**Résumé.** *Ce dossier porte sur des marques et des* graffiti *récemment découverts sur le territoire des Nerviens et des Atrébates. Une partie du matériel présenté est inédit : deux briques du Musée de Bavay et un* imbrex *découvert dans une fouille récente à Bavay (Nord) portent respectivement des graffites et une estampille réalisés* ante cocturam. *Trouvées sur le forum de Bavay/Bagacum, les briques ont sans doute fait partie des constructions alentour ; tandis que l'*imbrex *provient d'une* domus *datée des IIe-IIIe s. Nous présentons aussi un fragment de tuile inscrit inédit provenant de Dainville (Atrébates). En outre, nous complétons le dossier des estampilles de l'atelier de Titica dont les marques ont été repérées à Bapaume (Pas-de-Calais), par une analyse du matériel récemment découvert à Orchies, Bouvignies (Nord), etc. Ces nouvelles attestations permettent d'explorer de nouvelles pistes onomastiques. Elles viennent enrichir le dossier de ces marques épigraphiques d'ateliers de fabrication d'éléments architecturaux, trouvés sur place ou sur le lieu de consommation. Quant aux graffites, ces textes courts, incisés dans l'argile, ils attestent effectivement la pratique quotidienne de l'écrit dans les ateliers de production de briques et des tuiles dans le nord de la Gaule. En outre, ils apportent des indications de dates de production ou de livraison et fournissent aussi des indices sur la gestion de ces ateliers.*

**Keywords.** *Writing*, ante cocturam graffiti, *stamps*, *production of architectural terracotta (bricks and tiles)*, *Bavay*, Nervian civitas, civitas of the Atrebates, *workshops' records*, domus, *Early Empire*.

**Abstract.** *The present paper discusses a corpus of marks and* graffiti *recently recovered on the* Nerviorum civitas *and* Atrebatum civitas. *Some of the items presented here have never been published: two bricks from the Bavay Museum as well as an* imbrex *recovered during a recent excavation in Bavay (Nord) bear* ante cocturam *marks, respectively* graffiti *for the former, a stamp for the latter. The bricks found on the forum of Bavay/*Bagacum *probably formed part of the nearby buildings, while the* imbrex *comes from a 2nd/3rd c.* domus. *The paper also discusses an unpublished tile fragment from Dainville (Atrebates), bearing an inscription. In addition, the corpus of stamps from the Titica workshop whose marks were found in Bapaume (Pas-de-Calais) will be completed by an analysis of items recently recovered in Orchies (Nord), Bouvignies (Nord), etc. This new material opens up new avenues as far as onomastics is concerned and will augment the epigraphic corpus from the production sites for architectural elements, in this case found on the consumption site. As to* graffiti, *these short texts carved in clay, they prove that handwriting was used on a daily basis in the brick and tile workshops in northern Gaul. They also provide information on production or delivery dates and therefore on the management of these workshops.*

*Translation: Thierry Donnadier*

Nous consacrons ici une étude à l'épigraphie relative au fonctionnement des ateliers de fabrication de briques et de tuiles chez les Nerviens et les Atrébates à l'époque romaine grâce aux nouveautés venues enrichir notre connaissance : des documents inédits, provenant de la réserve du Musée de Bavay, de nouvelles fouilles et du matériel récemment découvert dans la région [1] Ainsi, il est tout particulièrement intéressant

1. Je remercie Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles pour son aide précieuse ainsi que Xavier Deru,

* Christine Hoët-van Cauwenberghe, maître de conférences en histoire romaine à l'Université-Charles-de Gaulle-Lille-III, Halma-Ipel, UMR 8164. Courriel : christine.vancauwenberghe-hoet@univ-lille3.fr

de présenter le dossier des marques trouvées dans un atelier à Bouvignies, dans une *villa* à Orchies ou dans les environs plus ou moins proches car il recèle des données nouvelles que nous allons mettre en continuité avec des trouvailles anciennes. En effet, si nous disposons de la synthèse sur les sigles de la Belgique parue en 1989 (De Poorter, Claeys, 1989), utile pour apprécier la répartition des marques, le faible nombre de graffites sur briques ou sur tuiles ne permettait pas jusqu'à présent de longs développements.

En outre, notre attention a été attirée par les nombreuses briques conservées à Bavay portant souvent une marque [2] – la concentration de ces briques et tuiles estampillées y est remarquable –. Or, une nouvelle marque sur *imbrex* a été récemment découverte, et il s'agit d'un document assez exceptionnel, car l'estampillage des couvre-tuiles est un phénomène assez rare.

Nous avons ensuite rassemblé des éléments architecturaux pourvus de graffites. Certains avaient échappé à l'attention de tous : c'est le cas de deux briques inscrites restées inédites à Bavay. À cet ensemble vient s'ajouter un fragment inscrit sur matériel architectural, sans doute une tuile, provenant de Dainville (Atrébates), permettant de proposer un dossier étoffé et assez homogène.

Nous avons donc rassemblé un ensemble de briques et de tuiles qui touche à la fois à la production de ce matériau de construction, à sa gestion et à son utilisation. Nous allons suivre ces matériaux inscrits, depuis les mains du producteur, dont nous tenterons de percer l'identité, et du lieu de production dans la campagne jusqu'au lieu probable de leur utilisation dans les bâtiments privés, comme les *villae*, ou publics, en particulier à *Bagacum*/Bavay, chef-lieu de la cité des Nerviens, grand consommateur de ces matériaux utilisés pour l'édification des différentes structures édilitaires de la ville et des éléments architecturaux liés à son développement.




**Fig. 1 –** *Brique fragmentaire présentant une empreinte de chien (inv. 89 Y 2706 ; dimensions : 17,5 cm x 14 cm), provenant du* forum *de Bavay,* decumanus*, partie sud, découverte en 1989 (cliché : I. Raineau-Bollard, Forum antique de Bavay, Musée archéologique du département du Nord).*

## L'ARGILE, UN SUPPORT DE TRACES FORTUITES

Au cours de la phase de séchage des productions d'argile cuite, et donc avant cuisson, apparaissent parfois sur les produits réalisés, en particulier les objets plats de type tuiles (*tegulae*) ou briques, des traces fortuites comme celles d'empreintes de pattes d'animaux, souvent de chien (fig. 1), plus rarement de chèvre, de mouton, de cochon, de sanglier (fig. 2) ou d'autres animaux, ou bien encore de semelles (fig. 3), voire même de pieds nus, de doigts ou d'instruments [3].

Ces traces sont des indices du fonctionnement de l'atelier : elles prouvent que ces terres cuites architecturales sont laissées à sécher à l'air libre, sur le sol, dans un contexte le plus souvent

maître de conférences en archéologie gallo-romaine à l'Université de Lille-III et Guillaume Lebrun, étudiant en archéologie à l'Université de Lille-III pour leur aimable collaboration, tout particulièrement dans l'analyse des pâtes. Mes remerciements vont aussi à Mmes Christine Louvion, archéologue au Conseil général du Nord et Isabelle Raineau-Bollard, responsable de conservation et de recherche au musée-site archéologique de Bavay, qui m'ont donné accès au matériel. Que soient aussi remerciés MM Alain Jacques, directeur du Service archéologique d'Arras, Vincent Merkenbreack, archéologue au Conseil général du Pas-de-Calais, Étienne Louis, conservateur du patrimoine, directeur adjoint de la Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération du Douaisis et Freddy Thuillier, archéologue à l'Inrap. Merci enfin à Roland Delmaire, professeur émérite à l'Université de Lille-III et à Monique Dondin-Payre, directrice de recherche CNRS, Centre Anhima, UMR 8210, pour leurs conseils.

Cet article a fait l'objet d'une présentation préalable à la 5e journée d'études *Ciuitas Neruiorum*, intitulée *Le monde rural : fouilles récentes dans le territoire de la cité des Nerviens et ses abords*, organisée par Germaine Leman et Xavier Deru, le 15 déc. 2011 à Bavay et lors des Journées archéologiques de la région Nord-Pas-de-Calais, des 18 et 19 octobre 2012 qui se sont tenues à l'Université Grand Lille-Nord-de-France, Lille-III.

2. J.-Cl. Carmelez avait beaucoup travaillé avec les lycéens de Bavay à ce type d'inventaire (Carmelez, 1979, 1980, 1988, 1990, etc.) ; on consultera aussi la synthèse déjà citée de De Poorter, Claeys, 1989, et on se reportera à la publication récente de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée à Bavay, dirigée par Roland Delmaire (2011).

3. Par exemple, l'auteur de la *Carte archéologique de la Gaule* consacrée au Nord (Delmaire, 1996) ne recense pas moins de neuf sites où l'on signale des pattes d'animaux sur tuiles (et une fois sur brique) ; la plupart du temps, il s'agit de pattes de chien : à Beuvry-la-Forêt (Delmaire, 1996, 80, p. 134-135), à Flines-lez-Râches (Delmaire, 1996, 239 (9), p. 251), à Iwuy à deux endroits différents (Delmaire, 1996, 322 (7, 13), p. 288 et p. 290), à Mecquignies (Delmaire, 1996, 396, p. 340) et à Vendegies-sur-Ecaillon (Delmaire, 1996, 608, p. 423). Il peut aussi s'agir de pattes de chèvres, comme à Dechy (Delmaire, 1996, 170, p. 187-188) ou de pattes d'animaux sans plus de précision, comme à Villeneuve-d'Ascq (Delmaire, 1996, 9 (10), p. 93-94, ou à Bouvines (Delmaire, 1996, 106 (10), p. 147). Les traces de semelles (cloutées ou non) sont attestées sur six sites différents à Dechy (Delmaire, 1996, 170, p. 187-188), à Famars (Delmaire, 1996, 221 (12, 22), p. 225 et 228), à Templemars (Delmaire, 1996, 585, p. 413) et à Vendegies-sur-Écaillon (Delmaire, 1996, 608, p. 423). Pour le site de Bavay, J.-Cl. Carmelez avait dressé un inventaire de ces empreintes fortuites faites *ante cocturam* sur briques ou sur tuiles : 4 empreintes de pied, 2 de doigt, 19 de chaussure cloutée, 1 d'outil ; pattes d'animaux : 1 de porc, 1 de chat, 11 de mouton ou de chèvre, 2 de renard, 42 de chien (Carmelez, 1988) ; pour le complément des découvertes, voir Delmaire, 2011, p. 346-347 ; citons par exemple deux tuiles avec pied d'enfant, provenant de Bavay, conservées au musée de Douai (Delmaire, 2011, p. 346).




**Fig. 2 –** *Brique fragmentaire présentant une empreinte de cochon ou de sanglier (inv. 89 Y 2704 ; dimensions : 17 cm x 15,5 cm), provenant du* forum *de Bavay,* decumanus*, partie sud, découverte en 1989 (cliché : I. Raineau-Bollard, Forum antique de Bavay, Musée archéologique du département du Nord).*

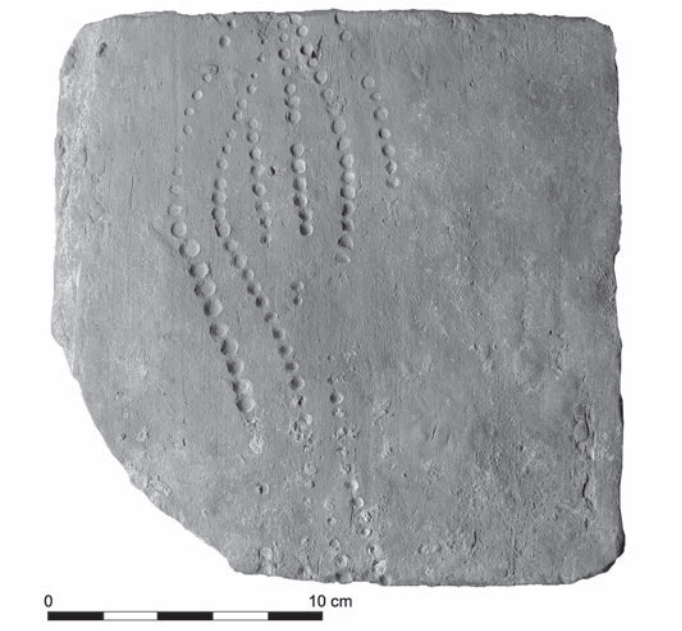



**Fig. 3 –** *Pilette d'hypocauste présentant une empreinte de chaussure (inv. Z 1766 ; dimensions : 20 cm x 19,5 cm), découverte en 1945 à Bavay dans le « chantier de l'ouest » (cliché : I. Raineau-Bollard, Forum antique de Bavay, Musée archéologique du département du Nord).*

d'atelier rural non enclos. En outre, ces traces ne sont que des imperfections non dommageables à l'utilisation des objets en question car loin d'être mises au rebut, les briques et les tuiles qui les portent sont employées tout à fait normalement. On possède au moins un exemple dans le Nord : une tuile portant à la fois une empreinte de patte de chien et une semelle cloutée, fut englobée dans l'ensemble de la toiture du bâtiment fouillé au lieu-dit Clair Ménage sur la commune de Vendegies-sur-Écaillon (Delmaire, 1996, 608, p. 423). Tout musée possédant une collection d'antiquités romaines dispose d'un certain nombre de ces traces du quotidien, témoins d'une vie édilitaire active d'époque romaine [4]. À côté de cela, l'argile crue reçoit aussi des écrits incisés de façon tout à fait volontaire.

## L'ARGILE, UN SUPPORT DE MARQUES DE PRODUCTION : NOUVELLES ATTESTATIONS SUR BRIQUES ET SUR TUILES

Il existe en effet aussi des usages plus prosaïques et de plus grande ampleur comme l'estampillage de la production visant souvent à se différencier de la concurrence et à signaler différentes indications : le nom du producteur, de l'individu, de l'officine ou du domaine d'où provient la production en question (De Poorter, Claeys, 1989, p. 241-242 et p. 251). Les marques sont alors réalisées pendant la phase de séchage quand l'argile reste encore molle mais sans excès pour que le poinçon y imprime une belle marque. Ces sceaux de potiers, de mouleurs, réalisés avant cuisson, sont des marques spécifiques qui reflètent la production de matériaux ou d'objets céramiques, très caractéristiques, produits en grande quantité. Ces marques ont fait l'objet d'études de séries, à commencer par la sigillée (*sigillum*, sceau), grâce aux travaux bien connus de Colette Bémont et Jean-Paul Jacob (Bémont, Jacob, 1986). De même, le rassemblement et l'analyse des timbres d'amphores offrent désormais la possibilité de faire des séries représentatives et de percevoir les courants économiques : des recueils, des banques de données permettent désormais de mieux comprendre les mécanismes économiques et commerciaux [5]. L'étude de ces estampilles et de ces graffites nous aide à mieux comprendre la gestion de l'atelier et le profil du personnel qui y travaille. En outre, Jean-Jacques Aubert a pu mettre en évidence le caractère juridique de l'estampillage des briques et des tuiles (Aubert, 2004 et 2005). De plus, Alain Ferdière a souligné, dans un article récent sur la Gaule Lyonnaise et le nord-est de l'Aquitaine, l'intérêt plus général de ces marques pour approcher les différents modes d'organisation des ateliers, mais aussi pour apprécier la diffusion des productions (Ferdière, 2012).

### MARQUES ANCIENNES ET NOUVELLES CHEZ LES NERVIENS : L'ATELIER DE TITICA

Pour Bavay, des études ont été menées par Jean-Claude Carmelez dès 1979 (Carmelez, 1979 et 1988), et un inventaire

4. Les traces de pattes de chien sur tuiles proviennent de fouilles menées par M. Hénault sur la commune de Famars, dans un champ près de la route de Valenciennes ; les objets ont été déposés au musée de Bavay en 1911 (Delmaire, 1996, 221, 12, 22, p. 228).

5. Une base de données informatisée est mise en place par le centre Camille-Jullian permettant de rassembler les timbres d'amphores romaines : voir de manière provisoire : http://sites.univ-province.fr:ccj (onglet amphores ; version d'évaluation). Voir aussi une réflexion tout à fait stimulante sur la constitution de *corpora* : Bost, Fabre, 2010.

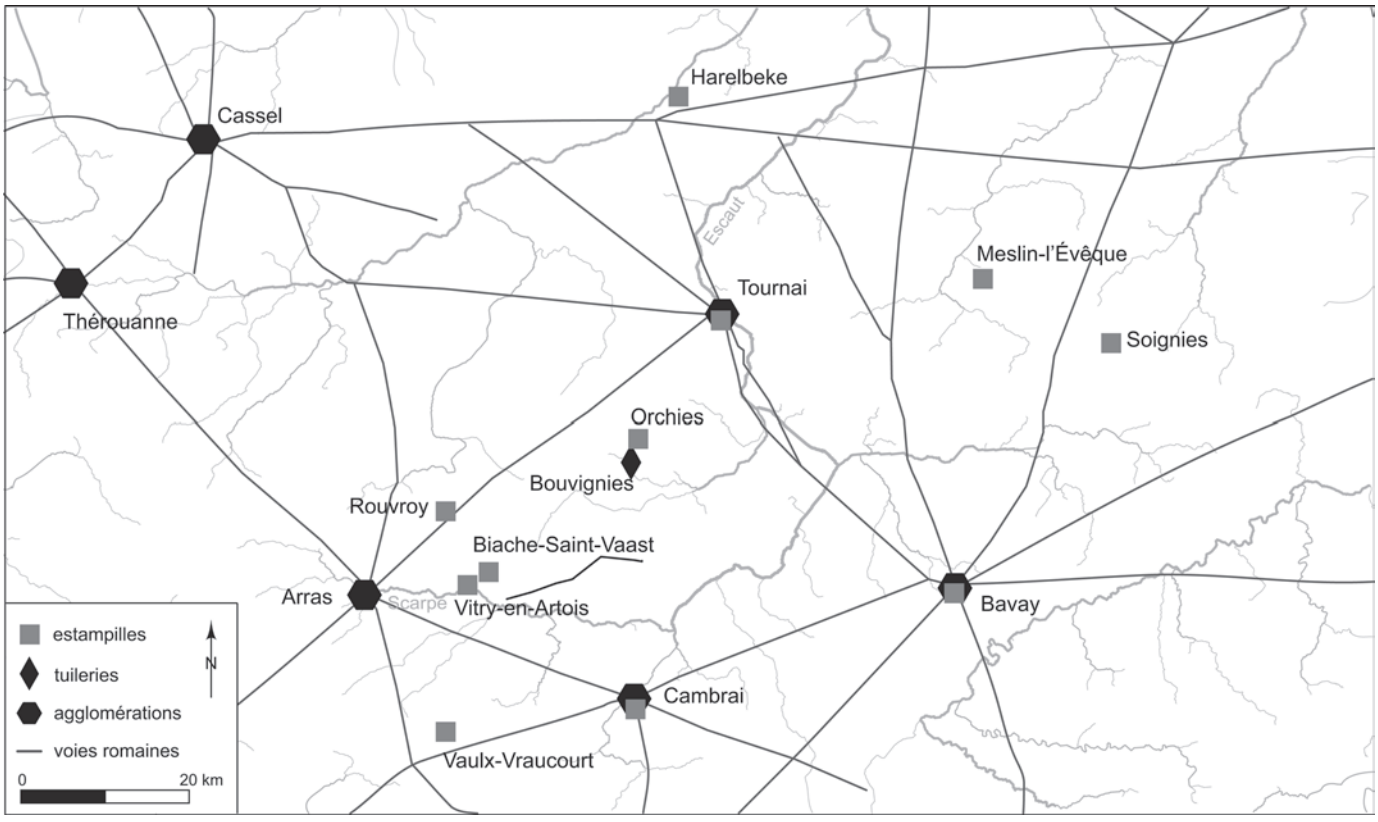



**Fig. 4 –** *Carte de répartition et de diffusion des estampilles dans la région d'Orchies (DAO : G. Lebrun, UMR 8164 Halma-Ipel).*

des sigles sur matériaux de construction romains conservés en Belgique a été publié en 1989 par Alexandra De Poorter et P.-J. Claeys (De Poorter, Claeys, 1989). Depuis lors, des découvertes supplémentaires ont été effectuées (par exemple Loridant, 1994) et l'on se référera prochainement à une mise à jour du matériel situé en Belgique actuelle dans l'espace géographique de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Luppens et Cattelain, à paraître). Pour la basse vallée de la Scarpe, nous nous appuyons sur le programme archéologique mis en place par Étienne Louis, reposant principalement sur des prospections pédestres dans la vaste zone du Douaisis (soixante-et-une communes et 42 880 ha). En effet, cette grande entreprise a permis de faire de nouvelles avancées archéologiques, de repérer avec précision des zones d'activité artisanale liées au travail de l'argile dite « d'Orchies ». Il a donc été possible de s'y consacrer de manière accrue depuis 2004 [6]. On connaît donc de mieux en mieux les lieux de production des briques et des tuiles, et la concentration en ateliers observée est assez remarquable (fig. 4) (Lebrun *et al*., 2012).

De ce fait, de nouveaux exemplaires de briques et de tuiles estampillées ont été trouvés et nous allons nous concentrer sur un atelier en particulier. En effet, des marques sur tuiles provenant de l'atelier de Bouvignies et retrouvées en deux séries, à Bouvignies même (Louis, Thuillier 2007, p. 133 avec une carte de localisation des ateliers de tuiliers), et dans une villa d'Orchies où furent découvertes six nouvelles estampilles (Maniez, 2007), peuvent être mises en relation avec des trouvailles anciennes dans la région de Bapaume, étudiées par Roland Delmaire (Delmaire, Notte, 1996, p. 64-66), et avec des trouvailles belges, anciennes et nouvelles, à Soignies et à Meslin-l'Évêque [7]. L'inventaire de départ mettait en évidence dix, peut-être onze attestations différentes de cette marque permettant d'identifier un nom d'artisan : Titica ; le nombre actuel d'occurrences a au moins triplé et, avec les nouveaux rapprochements, nous pouvons aller plus loin dans l'analyse. Ainsi, la marque déjà connue à Vaulx-Vrancourt près de Bapaume nous révélait l'existence de l'atelier de Titica : *Of(ficina) Titicae*, que l'on retrouve à Bouvignies dans cette série d'estampilles mises au jour en plusieurs exemplaires avec variantes mises au jour par Étienne Louis et Freddy Thuillier (Louis, Thuillier, 2007, dessin p. 136-137). Or l'intérêt est majeur car à Bouvignies, nous sommes sur le site de fabrication de tuiles et de terres cuites architecturales de cette marque : l'atelier est donc localisé et identifié. En outre, le matériel découvert sur le site de consommation de la *villa* d'Orchies, qui se trouve à 3 500 m à vol d'oiseau de l'atelier, a permis de retrouver les mêmes séries engoncées dans les fondations d'une *villa* construite au milieu du I^er^ s. apr. J.-C.

Sur l'ensemble du matériel, nous observons deux techniques d'estampillage : l'une avec un poinçon lettre par lettre, par exemple sur l'exemplaire trouvé à Biache-Saint-Vaast (fig. 5) ou sur celui d'Orchies (fig. 6 : 410-06 inv. 5), l'autre avec une matrice pourvue du texte complet (cadre parfaitement

6. On se reportera pour le détail des opérations et des collaborations à Louis, Thuillier, 2007 et Thuillier, Louis, 2010, sans compter l'étude d'ensemble qui paraîtra prochainement ; et également à Lebrun, Fronteau, à paraître, pour la répartition du matériel et l'analyse des pâtes.

7. De Poorter, Claeys, 1989, p. 34-36 et Leblois, 2006, portent à sept les occurrences que l'on peut compter pour Soignies. Nous remercions É. Leblois pour les indications concernant Soignies et Meslin-l'Évêque.



**Fig. 5 –** *Fragment de tuile estampillée de Biache-Saint-Vaast ; hauteur maximale : 8 cm, largeur maximale : 6 cm (cliché : Service archéologique d'Arras ; fouilles : A. Jacques, Service archéologique d'Arras).*




**Fig. 6 –** *Estampille sur fragment de tuile de la* villa *d'Orchies (410-06 inv. 5 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*




**Fig. 7 –** *Estampille sur fragment de tuile de la* villa *d'Orchies (410-06 inv. 2 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*




**Fig. 8 –** *Estampille sur fragment de tuile de la* villa *d'Orchies (410-06 inv. 1 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

visible à Orchies comme le montre la fig. 7 : 410-06 inv. 2). Ces différentes techniques et les variantes repérées nous conduisent à supposer un fonctionnement de l'activité dans la durée. Une bonne partie du matériel a été récupérée à l'état fragmentaire sur le site d'Orchies, mais trois exemplaires parmi les plus longs sont particulièrement intéressants (voir pour Orchies, fig. 8 : 410-06 inv. 1, et les deux fragments jointifs, fig. 9 : 410-06 inv. 3 et pour Bouvignies, fig. 10 : 59-105 P3 inv. 5). Toutefois, cette nouvelle série a le mérite de nous livrer des variantes tout à fait révélatrices car elles nous permettent de suivre l'évolution de la marque et du nom. D'après les textes déchiffrés, on peut distinguer deux séries : OF.TITICAE et CAVTITITICAE. Cette seconde série des marques peut




**Fig. 9 –** *Estampille sur fragment de tuile de la* villa *d'Orchies (410-06 inv. 3 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

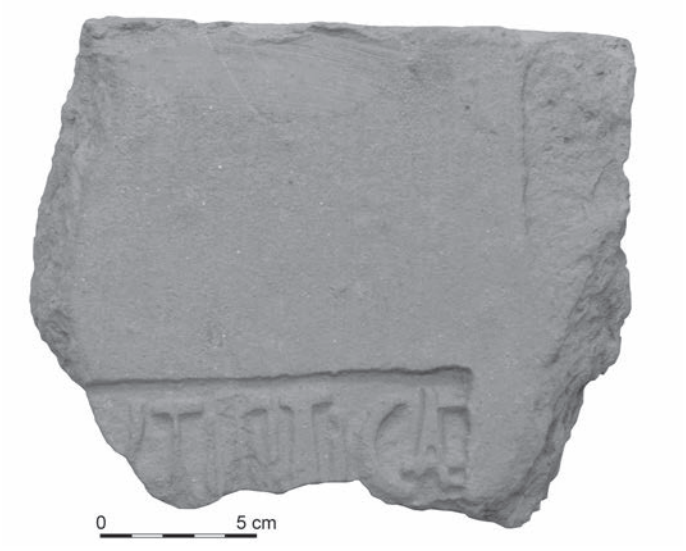



**Fig. 10 –** *Estampille sur fragment de tuile de Bouvignies (59-105 P3 inv. 5 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

désormais être lue intégralement grâce aux nouvelles occurrences rassemblées, car elle présente trois syllabes TI. Les deux dernières permettent de reconnaître et d'identifier le nom Titica et la première forme un autre ensemble, CAVTI, avec d'autres lettres qui méritent une attention particulière. Il pourrait être tentant de lire Cauti et d'en déduire que la production est faite par Cautus, de l'officine de Titica. Toutefois, ces marques ne comprenant aucune ponctuation, on peut aussi considérer que les différentes parties du nom sont accolées par souci de gain de place [8]. De ce fait, on peut donc distinguer les deux premières composantes d'un nom romain : le prénom C(aius) et un gentilice AVT. En outre, on remarque une ligature

8. L'abréviation la plus poussée des *tria nomina* romains ne comporte plus que les initiales de chaque composante du nom, c'est-à-dire souvent trois lettres. Cette pratique, courante à Rome et aux alentours de Rome dès le Ier s. av. J.-C., se diffuse aussi ensuite dans le reste du monde romain (voir Rico, 1993, p. 57 et les développements de Ferdière, 2012, p. 43-47).




**Fig. 11 –** *Estampille sur fragment de tuile de Bouvignies (59-105 P3 inv. 2 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

en fin de marque liant le A au E du génitif et une autre au début de la marque associant le A et le V. Or, il faut sans doute voir en réalité une ligature triple car la seconde barre oblique du V est légèrement plus longue que la première et peut tout à fait être lue AVI-, d'où le gentilice au génitif : AVITI (voir fig. 11 : 59-105 P3 inv. 2). Il apparaît donc clairement que l'on a désormais une vision globale de l'atelier situé à Bouvignies, où l'on trouve les deux séries d'estampilles, et l'on peut mieux distinguer la diffusion de sa production sur la longue durée. Grâce à ces nouvelles marques, on peut voir que les sites de consommation se situent dans un vaste bassin autour de Bouvignies (voir la carte de répartition, fig. 4). Ceci nous permet de proposer un tableau récapitulatif des découvertes (tabl. I) et de distinguer les deux séries suivantes :

## Première série

La série « Atelier de Titica » semble avoir deux formes de fabrications et deux variantes de texte :

OF. TITICAE écrit lettre par lettre (fig. 12 : 59-105 P3 inv. 3)
Of(ficina) Titicae
Atelier de Titica.
Et sa variante :

OF[---] avec une croix dans le O écrit en bloc (fig. 13 : 59-105 P3 inv. 4) qui semble être un *unicum*, mais peut être rapproché d'un fragment difficile à interpréter (fig. 14 : 410-06 inv. 7), car l'empâtement inférieur du F est semblable à celui de la lettre immédiatement visible après la cassure de ce fragment. En effet, l'empâtement de la base des T de ce bloc est de même taille à droite et à gauche de la haste : cette lettre qui pourrait ressembler à un E a peu de chance d'être un T, mais plutôt un F. On peut donc proposer de le lire :

**Tabl. I –** *Inventaire des estampilles du nord de la Gaule provenant de l'atelier de Titica (F : France ; B : Belgique).*

| Commune | Nb d'exemplaires | Type | | Contexte archéologique | Références |
|---|---|---|---|---|---|
| Bouvignies (F) | 6 au moins<br>en cours d'inventaire | OF TITICAE<br>CAVTITITICAE | Atelier du tuilier (C. Avitius) Titica | Champ à Cailloux<br>Atelier de production de briques et de tuiles | Louis, Thuillier, 2007, p. 137 |
| Biache-Saint-Vaast (F) | 1 | OFTITICAE | *officina* de Titica | *Villa* (Ier-IVe s.) | Jelski, 1972 ; Delmaire, 1994, p. 481 = Delmaire, Notte, 1996, p. 66, n° 5-6 |
| Cambrai (F) | 1 | OF TI[ | | Agglomération | Machelart, 1982, pl. 20 = Delmaire, Notte, 1996, n° 10 |
| Rouvroy (F) | 1 | OF TITICAE | | Bétricourt découverte XIXe s. | Caron, Monchy, 1991, p. 13 ; Delmaire, 1994, p. 512 = Delmaire, Notte, 1996, p. 65, n° 3 |
| Metz | 1 ? | OF TITI[ ? | | ? | *CIL*, XIII, 12757, 1 = Delmaire, Notte, 1996, p. 66, n° 11 |
| Harelbeke (B) | 1 (2 ?) | CAVTI<br>C[ | Estampille de<br>C. Avituus Titica | Lieu-dit Stasegem ; *villa* ? | De Poorter, Claeys, 1989, p. 35-36 |
| Meslin-l'Évêque (B) | 2<br>1 | CAVTITITI[<br>CAVTITITICAE | | *Villa* | Leblois, 2006, et Dasseler à paraître |
| Orchies (F) | 6 | CAVTITITICAE<br>]TITIC[ | | *Villa* (Ier-IIe s.) | Maniez 2007, p. 96-98 |
| Soignies (B) | 7 | CAVTI | | *Villa* au lieu-dit la Coulbrie | De Poorter, Claeys, 1989, p. 34-36 ; Leblois, 2006, |
| Bavay (F) | 2 | ]TICAE | Estampille de Titica<br>(état fragmentaire) | Chef-lieu | Biévelet, 1952, p. 57. Fouilles de F. Loridant (inédit) = Delmaire, Notte, 1996, n° 10 |
| Biache-Saint-Vaast (F) | 2 | ?]CAE<br>?]TITICAE | | *Villa* (Ier-IVe s.) | Jelski, 1972 ; Delmaire, 1994, p. 481 = Delmaire, Notte, 1996, p. 66, n° 5-6 et exemplaire inédit fouilles d'A. Jacques |
| Rouvroy (F) | 1 | ]TITICAE | | Milieu rural (IIe s.), lieu-dit Motte Vireuil | Delmaire, Notte, 1996, p. 64, n° 2 |
| Tournai (B) | 1 | ]ICAE | | Agglomération | De Poorter, Claeys, 1989, p. 210 = Delmaire, Notte, 1996, p. 66, n° 7 |
| Vaulx-Vraucourt (F) | 1 | ]TITIC[AE | | *Villa* | Delmaire, Notte, 1996, p. 64, n° 1 |
| Vitry-en-Artois (F) | 1 | ]TITICAE | | Découverte XIXe s. | Delmaire, 1994, p. 494 = Delmaire, Notte, 1996, p. 65, n° 4 |
| | 34, voire 36 et plus | | | | |

[O]F.TITIC[AE] dans une estampille en bloc ; la première lettre lisible est un F et non un E, comme le suggère M.-Th. Raepsaet-Charlier.

## Deuxième série

Cette autre série enrichit ce corpus :

CAVTITITICAE

C(ai) Av(i)ti Titicae *ou* C(ai) Aviti Titicae : (production de) Caius Avitius Titica.

Cette marque est plus abondante avec des lettres en relief dans un cartouche en creux. On la trouve sur le lieu de production à Bouvignies, mais aussi dans deux *villae* : celle, toute proche, d'Orchies et celle, plus éloignée, de Meslin-l'Évêque. Les prospections menées sur le site de cette dernière permettent désormais de lire la marque sur un fragment de *tegula* découvert en 2004 par B. Duez et signalé en 2006, rapprochement confirmé par au moins deux autres fragments de *tegulae*, dont un entier, trouvés lors des prospections pédestres et des fouilles (fig. 15) (Leblois, 2006 ; Dasseler, à paraître).

L'ensemble de Bouvignies donnant sur le même site de production, OF TITICAE et CAVTITTITICAE, permet de comprendre l'estampille trouvée à Soignies (Hainaut, Belgique) dès 1980-1982 et à nouveau en 2004 sur le site de la *villa* romaine au lieu-dit la Coulbrie (fig. 16) (De Poorter, Claeys, 1989, p. 34-35 ; Leblois, 2006), et également à Harelbeke, marque apparaissant sur la tranche des tuiles, que l'on lisait jusqu'à présent CAVTI sans identifier de nom et qu'il faut donc désormais lire :




**Fig. 12 –** *Estampille sur fragment de tuile de Bouvignies (59-105 P3 inv. 3 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

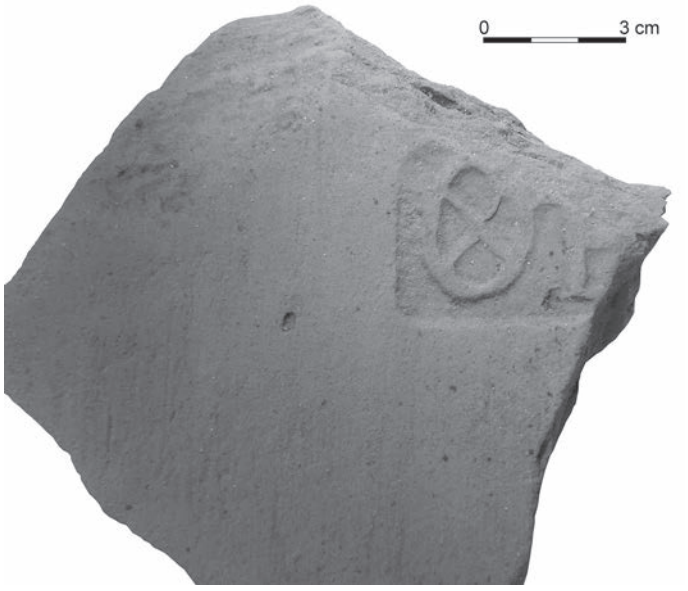



**fig. 13 –** *Estampille sur fragment de tuile de Bouvignies (59-105 P3 inv. 4 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

CAVTI

C. Avi(ti) Ti[ticae] *ou* C. Aviti [Titicae]

(production de) C. Avitius Titica.

Nous voyons donc un atelier qui fonctionne et diffuse ses productions dans une aire géographique assez large, fournissant des matériaux pour la construction de grandes *villae*.

On peut tirer quelques enseignements supplémentaires des données onomastiques que nous fournissent ces marques. Tout d'abord, pour Titica, nous sommes en présence d'un nom unique de pérégrin et/ou d'un surnom de citoyen. Mais comme l'ont




**Fig. 14 –** *Estampille sur fragment de tuile de la villa d'Orchies (410-06 inv. 7 ; cliché : E. Louis, Communauté d'agglomération du Douaisis).*

souligné Roland Delmaire et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, ce nom ne figure dans aucun répertoire onomastique : il s'agit donc d'*unicum* indigène, sans doute celtique. En effet, on peut le rapprocher d'autres noms connus :

Titicus : en Espagne Bétique G. Numisius Titicus (*CIL,* II, 5447 = II$^2$, 5, 1117) ; en Mésie supérieure Aur(elius) Titic(us) (*JÖAI*, 31, 1939, Bbl 114, 120).

Titicius : en Italie du nord L. Titicius [-] (*CIL*, V, 8115, 125 : *graffito* sur un vase). Nous sommes en présence d'un gentilice dérivé du nom Titicus.

Et l'on remarquera aussi dans les répertoires de nombreux noms de personnes apparentés dans les régions celtiques (Tituconius, Titacius, Tittula, Titucius, Titurius etc.) ainsi que le nom de la déesse Titaca (*CIL*, XIII, 7624 et 8853). On peut donc légitimement conclure que ce nom est nom indigène et plus précisément celtique sur la base de la parenté avec les noms ci-dessus, identifiés comme celtiques par Xavier Delamarre (2007, p. 182 et p. 234).

L'abréviation de son gentilice peut être résolue ici avec de fortes probabilités pour qu'il s'agisse bien d'Avitius [9]. Ce nom est effectivement bien implanté dans le nord de la Gaule et dans les Germanies sous différentes formes : Avitus (nom unique ou surnom), Avitianus (nom unique ou surnom) et Avitius (gentilice) sont des noms latins très fréquents dans les régions gallo-germaniques en raison de leur homophonie avec des noms et racines indigènes, celtique ou germanique (voir Delamarre, 2003, p. 349 ; Kuhn, 1978, p. 402). Notons tout particulièrement l'existence d'un citoyen romain porteur de ce gentilice Avitius, notable chez les Morins, qui effectua une carrière municipale complète signalée par une inscription trouvée en remploi dans la muraille du Château-musée de Boulogne-sur-Mer (*AE*, 1978, 502).

9. Pour le gentilice, sauf à ne pas voir le i en ligature ou sous-entendu, on peut écarter plusieurs noms comme Avidius, Aurelius, ou Avillius ; il reste éventuellement Av(en)t(inius) en supposant une forte élision, mais ces élisions internes sont particulièrement rares et tardives.

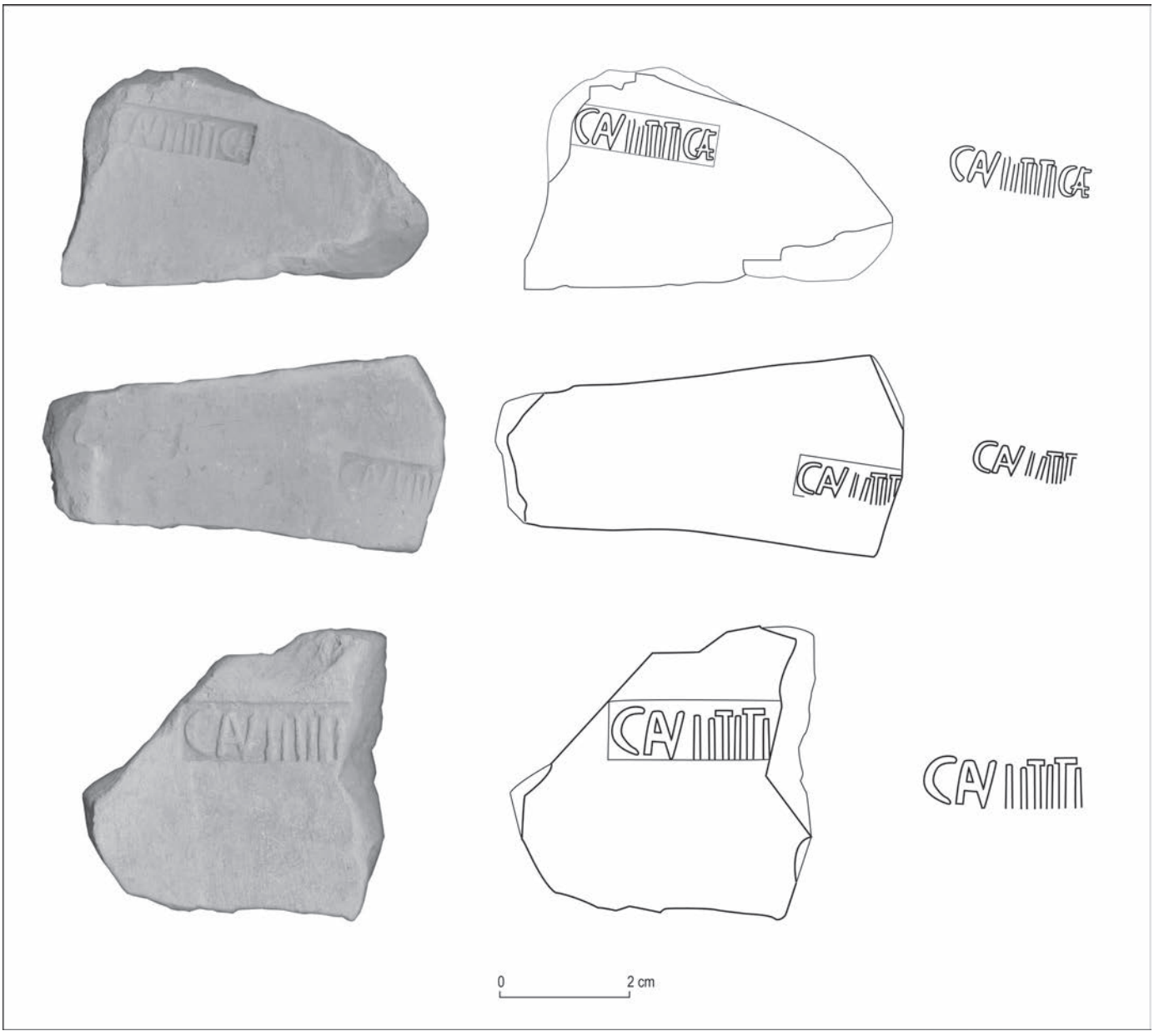



**Fig. 15 –** *Marques provenant de Meslin-l'Évêque et dessin de la partie inscrite (cliché : I. Deramaix, SPW-DG04-Hainaut I ; DAO : M. Bocquet, CNRS, UMR 8164 Halma-Ipel, d'après Dasseler, à paraître).*

Si on envisage que ces estampilles ne sont pas strictement contemporaines, on pourrait comprendre que, dans une première phase, le potier est encore un pérégrin, porteur d'un seul nom, Titica. Dans la seconde phase, le potier aurait reçu la citoyenneté romaine, et signerait alors de son nom complet de citoyen avec prénom, gentilice et surnom (réutilisation de son nom de pérégrin). Si le temps écoulé entre l'emploi de la première marque et l'emploi de la seconde est plus long (25 ans minimum), on pourrait même songer à deux générations : le grand-père pérégrin, Titica, et le petit-fils citoyen, C. Avitius Titica. Mais alors se poserait la question du nom du père intermédiaire, car il est peu vraisemblable que père et fils aient porté le même élément de nom, les pratiques onomastiques gauloises et gallo-romaines étant sur ce point parfaitement connues.

Si ces deux estampilles sont strictement contemporaines, il faut comprendre que dans le premier cas, la référence s'établit sur le surnom du potier et dans l'autre cas sur son nom complet.

Il est donc très important d'essayer de dater avec le plus de précision possible ces marques dans leur atelier et dans leurs emplois, car l'interprétation en dépend. Il faut identifier les séries exactement selon les techniques de fabrication et d'impression, ce qui ne peut se faire que sur les originaux. Il semblerait que les estampilles de l'« atelier » ont une technique de fabrication différente, ce qui irait bien dans le sens d'une datation également différente, ne fût-ce que de quelques années.

## *IMBREX* MARQUÉ À *BAGACUM*/BAVAY

Lors des fouilles menées par Vincent Merkenbreack à Bavay aux abords de la maison de retraite *Villa Senecta* (diagnostic effectué par l'Inrap sur le futur emplacement d'un parking en 2009 et fouilles préventives menées par Archéopole entre

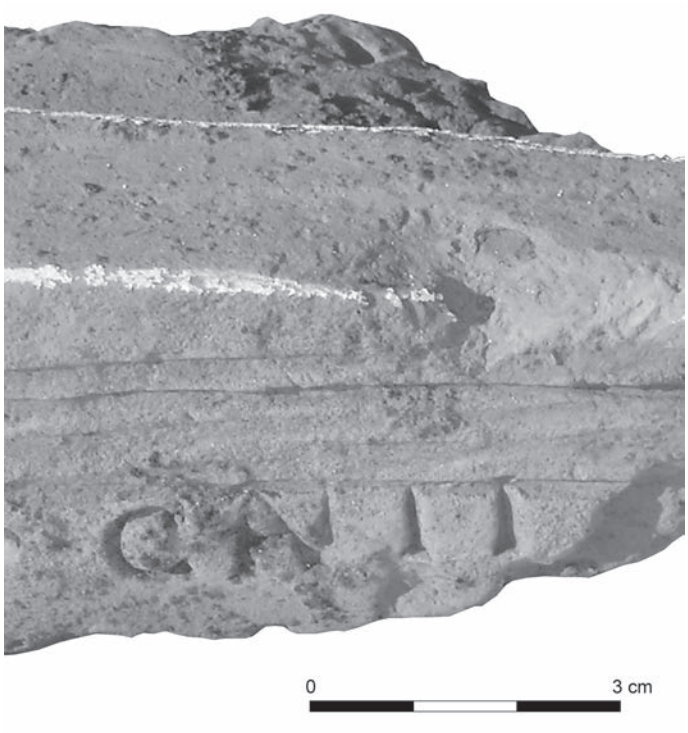



**Fig. 16 –** *Estampille de Soignies, lieu-dit « la Coulbrie » (cliché : E. Leblois).*

février et avril 2011) [10], fut découvert un fragment d'*imbrex*, cette tuile de forme convexe destinée à couvrir la jonction de deux *tegulae*. Cet élément provient d'un niveau de destruction d'une *domus* avec hypocauste à canaux rayonnants. La maison de taille importante, pourvue de belles peintures murales, est datée des IIe-IIIe s. apr. J.-C. et a révélé deux états successifs.

Cette tuile comporte en lettres profondément incisées un nom bien lisible apposé sur la partie supérieure de l'*imbrex*.

## *Imbrex* estampillé

Tuile convexe fragmentaire de type couvre-joint, longue de 7,5 cm. Lettres en creux hautes de 1,1 cm à 1,7 cm, en majuscules réalisées au poinçon et très bien imprimées. Une ponctuation de forme ronde à mi-hauteur sépare le G du reste des autres lettres. La lettre A est dépourvue de barre centrale horizontale, ce qui est assez fréquent. La taille des i est plus réduite que celle des autres lettres et le i final est un peu au-dessus de la ligne de référence (fig. 17a et b).

G • ATILI

G(ai) Atili(i).

Traduction : (produit par) Gaius Atilius.

Les occurrences de marques sur *imbrex* sont moins nombreuses que celles sur tuiles et sur briques ; c'est la première attestation découverte à Bavay. Elles sont en général réalisées

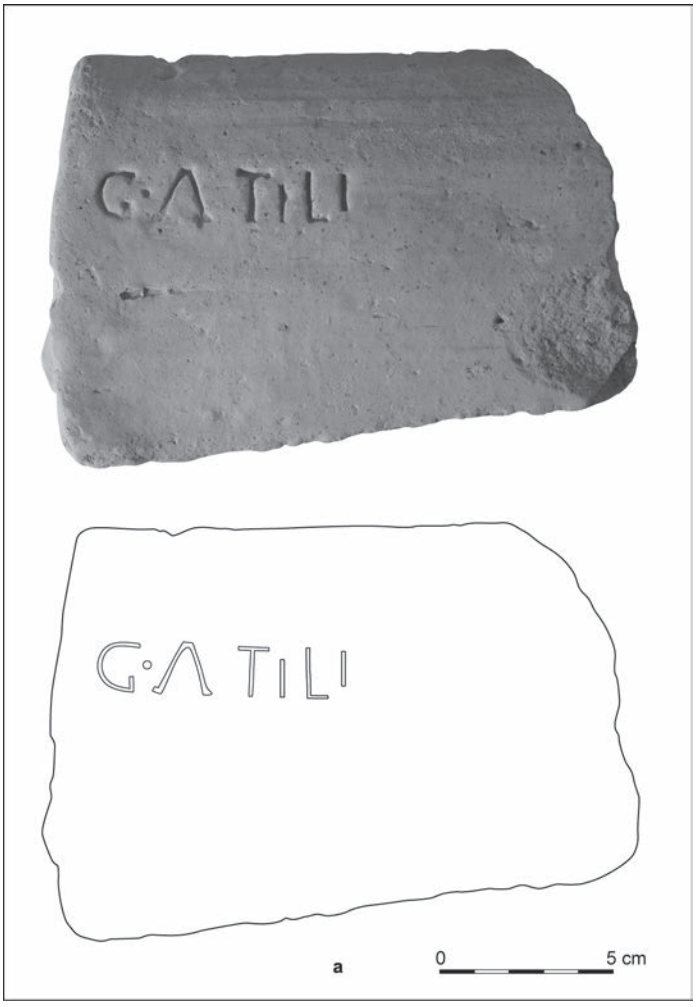



**Fig. 17 – a**, *Marque sur* imbrex *dans une* domus *de Bavay ;* **b**, *agrandissement de la partie inscrite (cliché : V. Merkenbreack, Conseil général du Pas-de-Calais ; DAO : M. Bocquet, CNRS, UMR 8164 Halma-Ipel).*

sur la partie supérieure de ces couvre-joints parallèlement à la longueur de l'objet, là où il est le moins malaisé d'apposer la marque sur une surface courbe. En outre, l'estampille reste ainsi parfaitement bien visible. Souvent aussi, on a affaire à un sigle, or ici nous trouvons un nom. Dans ce cas, le nom peut être au nominatif ou plus rarement, ce qui est le cas ici, au génitif : il s'agit donc d'une identification par le nom du producteur.

Il semble que l'on doive écarter la lecture « Catili », même si le nom Catilus semble attesté une fois en Gaule Belgique comme patronyme (*CIL*, XIII, 4570, Dieulouard, IIe-IIIe s. apr. J.-C. ; voir Kakoschke, 2010, CN 335, p. 267), car l'existence de la ponctuation est indiscutable sur cet exemplaire. Les marques ne

10. V. Merkenbreack a fait la présentation des fouilles prescrites par le SRA et réalisées sous sa direction pour Archéopole sur 1 100 m² de parcelle, lors des Journées archéologiques Nord-Pas-de-Calais à Arras les 13 et 14 octobre 2011 sous le titre « Fouille d'une domus en zone périurbaine de Bavay (Nord) ». Le forum et les nécropoles ayant retenu jusque-là l'attention quasi exclusive des archéologues, cette fouille de belle envergure en zone périurbaine revêt un caractère assez exceptionnel.

sont pas toujours parfaitement nettes, en raison parfois d'une impression tardive dans l'argile, ou insuffisamment prononcée. Ici, les lettres sont très profondément creusées dans l'argile ; le point très marqué à mi-hauteur de lettre entre le G et le A est parfaitement réalisé avec l'espacement adéquat et correspond bien à une ponctuation. La pression a été exercée plus fortement à droite et en haut de la marque, signalant vraisemblablement un artisan droitier.

Par ailleurs le nom Atilius, gentilice bien connu [11], est présent en Gaule Belgique où il est attesté entre 150 et 250 dans deux inscriptions comme un gentilice suivi d'un surnom : [ ?] Atilius Carus et Atilius Rus(ticus), chez les Médiomatriques (*CIL*, XIII, 4626, Haudiomont et 4581, Dieulouard ; voir Kakoschke, 2010, GN 45, p. 50-51). Atilius est également employé comme nom unique (Rémy, 2001, p. 72, 77-78 ; 88 ; 11 ; 113-117 ; 124 ; 138 ; 152 : occurrences chez les Viennois du nom Atilius, également employé comme surnom, dont un potier allobroge, *CIL*, XII, 5685, 1). Atilus n'est pas signalé avec cette graphie, mais sous la forme Atillus (Lörincz, 2005, p. 86, y compris en Gaule Belgique : *CIL*, XIII, 8671). En revanche, le gentilice Attilius semble caractéristique de la Gaule Belgique et des Germanies (Dondin-Payre, 2001, p. 246). En effet, chez les Leuques, on a trace d'un Macco Attilli filius (*CIL*, XIII, 4670 à Montiers, II-IIIe s. apr. J.-C.) et de trois autres Attilli chez les Trévires, les Rèmes et les Médiomatriques (*CIL*, XIII, 3707, Trèves, Ier s. ; 3276, Reims, 150-250 ; 11387, Metz, II-IIIe s. apr. J.-C. ; voir Kakoschke, 2010, CN 149, p. 224).

Sur place, à Bavay, un bon nombre de briques et de tuiles ont été trouvées pourvues d'estampilles ; or parmi le matériel découvert, on a la trace de briques signées ATIL (Carmelez, 1979, en particulier p. 31 : 14 exemplaires ; Carmelez, 1980, p. 51 ; Carmelez, 1988, p. 59), dont une avec patte de chèvre ou de mouton (inv. 65 Z 506). Il faut donc revenir sur ces marques. Cette dernière se signale par une variante dont le L final est inversé ; de ce fait, les attestations mentionnant ATIL sont plus ou moins bien lisibles car le L final réalisé de manière rétrograde a parfois été lu comme un S, ce qui n'est absolument pas le cas, ou comme un I, ce qui ne l'est pas davantage au vu des empattements (De Poorter, Claeys, 1989, p. 25-30 ; Raepsaet-Charlier, 2001, p. 359). La difficulté, déjà soulignée, de réaliser un poinçon en raison de l'écriture « en miroir » explique que de nombreuses marques présentent ce défaut de fabrication : l'une des lettres est ratée et inversée par rapport aux autres. En outre, à plusieurs reprises, sur au moins cinq exemplaires de briques, le A ne comporte pas de barre horizontale. Sur deux autres exemplaires, il a été lu ATIL (inv. 0 Z 108 et 171) et l'une des autres briques portant la même signature révèle aussi une empreinte de patte de chèvre ou de mouton (inv. 65 Z 506 ; voir Carmelez, 1988, p. 59 ; Delmaire, 2011, IM 2. 13, p. 159).

Notons enfin que la marque CATILI, trouvée plus récemment, est portée sur une tuile (Loridant, 1994, p. 48 : fragment de brique ; Delmaire, 2011, F63bb : fragment de tuile). Elle est aussi signalée sur deux *tegulae* du Musée de Namur [12]. Sur l'une des deux, le A n'a pas de barre horizontale transversale comme sur l'*imbrex* de Bavay. Même si le nombre de ces attestations ne permet pas de faire de longues séries, il semble malgré tout se dessiner deux observations : les marques ATIL apparaissent sur des briques, tandis que celles qui indiquent CATIL ou C. ATIL le sont sur des tuiles ou des tuiles couvre-joints (*imbrices*). Il est difficile de n'y voir qu'un hasard : on a sans doute affaire à une même famille pour ces marques. Il est possible que deux membres d'une même *gens* du nom d'Atilius aient voulu se distinguer ou que cette différence résulte de la création d'un autre poinçon et que ce soit une variation dans le temps d'un même producteur ou encore de plusieurs générations, comme nous l'avons envisagé plus haut pour un autre cas. En outre, il est possible aussi que l'absence de ponctuation de l'exemplaire trouvé en 1994 soit due à un manque de pression sur la matrice lors de l'estampillage ou d'un problème de consistance de l'argile, mais on peut aussi arguer d'un oubli plus ou moins volontaire car l'ambiguïté avec Catillus est peut-être voulue. En effet, c'est aussi un nom attaché au domaine de la production de sigillée à Lezoux (Catilli : Oswald, 1931, p. 66) signalé parmi les noms celtiques ou latins (Kakoschke, 2010, CN 336, p. 267), car c'est aussi un mot celtique en raison de la racine indo-européenne commune (Pokorny, 1959, p. 586-587). Le mot *catillus* désigne une « petite terrine » ou une « petite assiette » (par exemple à La Graufesenque : Marichal, 1988, no 90). Porter ce nom se révèlerait tout un programme quand on travaille dans le monde de la fabrication de terre cuite… (*contra* : Delamarre, 2003, p. 110 qui analyse Catillus comme un nom venant de *cattus* qui signifie « chat »).

Par ailleurs, il est malaisé de pousser plus loin l'analyse du statut des personnes quand on sait que ces marques ont pour caractéristique d'être volontairement courtes, abrégées et identifiables très vite par ceux qui étaient directement concernés. Toutefois, la position au sein de l'atelier peut être précisée, car on peut déduire ici qu'il s'agit du producteur et sans doute aussi, étant donné son statut probable de citoyen romain, du propriétaire.

Notons que, dans ce cas comme dans le précédent, nous avons affaire à une entreprise civile appartenant à un propriétaire privé. Dans l'atelier de Titica, nous avons vu nettement que le propriétaire et exploitant voulait mettre en avant la promotion sociale dont lui ou sa famille avait bénéficié ; dans ce second cas, nous sommes également en présence d'un citoyen romain propriétaire de son exploitation artisanale.

Enfin, si l'estampillage est révélateur de la volonté du producteur de mettre son nom et ses productions en valeur, on peut souligner qu'à la différence de la sigillée (pour laquelle la présence du sceau est incontournable, quotidiennement visible par le client, l'usager), les briques et les tuiles sont loin d'être marquées systématiquement (Rico, 1993, p. 54-57). Il est possible que la multiplication des estampilles soit liée à l'apparition de la concurrence (De Poorter, Claeys, 1989, p. 253-254), mais il est également probable qu'il n'ait pas été nécessaire d'estampiller toutes les pièces dans la mesure où les sigles n'étaient pas durablement visibles une fois briques et tuiles intégrées dans une structure, empilées dans un mur ou placées sur un toit. Au-delà de l'intérêt immédiat à montrer au client la provenance des matériaux, mais aussi la qualité, la solidité et l'homogénéité de la production, cela aurait été une perte de temps de marquer

11. Voir Lörincz, 2005, p. 85. Ce nom est fort bien attesté en Italie, en Hispanie, en Narbonnaise, en Dalmatie, en Pannonie, dans le Norique, en Gaule Belgique, etc.

12. De Poorter, Claeys, 1989, p. 37. Les auteurs ne les ont toutefois pas retrouvées parmi les objets de la réserve.

chaque pièce. En conséquence, dans l'atelier même, il suffisait qu'une seule brique ou qu'une seule tuile par lot ou par série soit marquée, apparaissant lors de la cuisson, puis du stockage au-dessus (Ferdière, Charlier 2012, p. 43-44), – ce qui d'ailleurs facilitait la gestion des différentes opérations, y compris l'expédition –, bien visible ensuite du transporteur puis du réceptionnaire. Ce sigle pouvait donc être d'abord un élément de gestion de la production, tout comme elle pouvait ensuite devenir aux yeux du maître d'œuvre qui utilisait les matériaux de construction une marque de provenance et/ou de qualité.

## L'ARGILE, UN SUPPORT MALLÉABLE D'ÉCRITURE : COMPTES DE PRODUCTEURS, BORDEREAUX DE LIVRAISON

### L'ÉTAT DE LA DOCUMENTATION

À côté de cette documentation qui ne laisse rien présager de la pratique individuelle de l'écrit, il y a de véritables textes, plus ou moins longs, dont les attestations sont moins fréquentes, et qui sont gravés au stylet, au calame ou avec toute autre tige végétale, avant cuisson. Il peut s'agir d'écrits ponctuels comme des abécédaires enfantins ou magiques [13]. Mais plus fréquemment, et très majoritairement, ce sont des comptes de fabrication. Ces derniers peuvent être considérés comme des éléments importants de la gestion des ateliers car ils nous donnent des renseignements précis : des comptes de production, le nom des artisans, les dates correspondantes, etc. Les travaux de Robert Marichal ont été une base fondamentale de notre connaissance du fonctionnement des ateliers de sigillée de La Graufesenque, près de Millau (Marichal, 1988). La rédaction de ces bordereaux d'enfournement et leur cuisson avec l'ensemble de la production sont révélatrices du souci de limiter les risques de pertes de revenus liés à l'éventuelle explosion des fours et de malfaçons lors de la cuisson de tout ou d'une partie de la production engagée.

Parmi les matériaux de construction utilisés sous l'Empire romain, on connaît bien la place privilégiée de la brique et de la tuile (Adam, 1984). Là aussi, les graffites liés à la production dominent largement (Scholz, 2012, p. 341). L'argile, ce matériau facile à travailler, a permis, par une production rapide et massive de ce matériel architectural, d'accompagner l'élan de construction des Romains sous l'Empire. De nombreux ateliers ont vu le jour un peu partout dans l'Empire, y compris dans la partie hellénophone où l'on peut justement distinguer les différentes phases de construction. Il semble implicite qu'il y ait eu des contrats passés entre les acteurs édilitaires (cités, particuliers, collèges…) et les ateliers de productions. Là encore, comme pour les documents de La Graufesenque, on a retrouvé un certain nombre de bordereaux de comptes ou de livraison. Le travail de Jean-Jacques Aubert à propos de l'usage de l'écrit dans la gestion d'entreprise est particulièrement éclairant (Aubert, 2004).

De plus, sur le territoire des Tongres, mais à 50 km de la capitale des Nerviens, on a récemment découvert un *graffito* inscrit sur une sigillée argonnaise à Liberchies/*Geminiacum* révélant l'usage du mandat, un contrat passé entre un mandant et un mandataire dans le cadre d'un lien d' « amitié » (Aubert, Raepsaet, 2011 = *AE*, 2008, 916 ; Vilvorder *et al*., 2012, n° 3 p. 194-195). Le support, gravé et cuit, sert à pérenniser l'accord en question, vraisemblablement une tâche exceptionnelle à réaliser. De la sorte, ce support inscrit est utilisé en cas de litige comme élément de preuve de l'accord contracté (Aubert, Raepsaet, 2011, p. 150-151).

Pour la Gaule Belgique, on connaissait un compte sur tuile du travail d'un ouvrier à Montenach, près de Sierck, sur le territoire des Médiomatriques (*ILTG*, n° 533 ; Collot, 1964, n° 173, traduction et photographie). Cette tuile découverte en 1922, dont on peut voir une photographie dans l'inventaire récent de Markus Scholz (Scholz, 2012, p. 349, fig. 7 et p. 354 n° 68), porte un compte détaillant le travail d'un ouvrier chargé de transporter les tuiles :

*Cum Anaillo dies…, / cum Tertio dies I, / inbricis dies III, / inbricem baiolandam mortari VI dies III, / tegul(a)e in campo Rassure dies I, / (P)atercli dies I* ;

soit « (Compte d'un ouvrier ayant travaillé) x jours avec Anaillus, un jour avec Tertius, trois jours à transporter des tuiles creuses, correspondant à six fournées d'argile dans le pétrin, un jour à transporter les tuiles plates dans le champ de Rassura et un jour dans celui de Paterc(u)lus ».

Ces comptes, ces calendriers de production ou de livraison, qui nous renseignent utilement sur ces ateliers, ont fait l'objet d'un premier recensement systématique par Fabrice Charlier en 2004 portant aussi bien sur la partie occidentale que sur la partie orientale de l'Empire (Charlier, 2004). Cet article a eu le mérite de faire prendre conscience de l'importance de l'écriture au quotidien dans le monde de l'artisanat, notamment dans la fabrication de produits tels que briques, tuiles et autres tubulures. L'intérêt est que l'on peut d'ores et déjà ajouter d'autres attestations au catalogue des 98 graffites attestés dans le monde romain.

Fabrice Charlier n'avait répertorié que deux graffites dans le Nord (aucun dans le Pas-de-Calais) : une inscription incomplète ne comportant que deux lettres avait été lue sur un fragment provenant de Marcq-en-Barœul et une brique rectangulaire de Sains-du-Nord avait fait l'objet d'une publication et d'une première lecture [14] (Charlier, 2004, p. 96). Tout d'abord, il faut signaler la nouvelle interprétation donnée à ce deuxième objet repéré : il s'agit d'un bordereau de comptes de Sains-du-Nord, dans la cité des Nerviens. La lecture faite par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier et George Raepsaet (Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007, document 1 p. 133-144 = *AE*, 2007, 982) permet

13. La nature des abécédaires retrouvés est sujette à débat : on discute l'interprétation entre une vocation pédagogique et une valeur apotropaïque. Jusqu'à présent, on n'a pas retrouvé à Bavay de matériaux architecturaux en terre cuite comportant ces abécédaires. On peut citer à titre d'exemples ceux de Châteaubleau dont le lien avec le sanctuaire semble indiquer dans ce cas un usage magique (voir Lambert, 1998-2000a et 1998-2000b, p. 119-120 et p. 132-133, et Charlier, 2004, p. 99) ou les deux exemples de Wurmlingen sur tuiles où le modèle et sa copie maladroite semblent davantage conduire à l'identification d'un exercice scolaire (Reuter, 2003, pl. 9, 4-6 et Fleer, 2003, p. 23).

14. Charlier, 2004, p 96. L'inscription de Marcq-en-Baroeul ne comporte plus que deux lettres ]AE[ (Barbieux, Mouton, 1996). L'autre brique, découverte à Sains-du-Nord, a fait l'objet d'une première mention avec lecture de X. Dupuis en 1985 ; puis d'une série en 1987 par A. Broëz (Broëz, 1987, p. 228-229), puis par R. Delmaire (Delmaire, 1996, p. 378-381 ; *AE*, 1997, 1140), et d'une analyse dans un sens différent par P.-Y. Lambert (Lambert, 2001 ; *AE*, 2001, 1398).

de montrer qu'il s'agit bien d'un document comptable (la lecture du mot *ratio*, propre aux documents d'intendance comptable, est confirmée ; voir Davies, 1967 ; Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007, p. 136-137). Il en résulte que cette brique porte bien, incisé au stylet, un compte établi au sein d'une briqueterie-tuilerie. En outre, en suivant leur interprétation, nous sommes en présence d'un document comportant des instructions relatives au transport de la matière première (*argilla* et *creta*, terre à potier) vers l'atelier de fabrication.

Ensuite, on ajoutera également une autre inscription, sur tuile cette fois, provenant du même lieu. Le type de renseignement est relatif à un compte de production de tuiles car il est fait mention de 55 pièces produites ou comptabilisées aux kalendes de janvier, et d'un nom, nouveau chez les Nerviens, T(?). Cominnius :

*[T(iti ?)] Cominn<n>i / kal(endis) I(anuariis) LV* (Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007, document 2, p. 144-148 = *AE*, 2007, 983) ; datation : III^e^ s. apr. J.-C. ; lieu de conservation : Musée d'Avesnes-sur-Helpe (inv. SM 8416).

Nous ajoutons également à cette attestation et à cette nouvelle lecture deux occurrences supplémentaires dans le Nord et une dans le Pas-de-Calais ; ce qui nous donne un total de cinq graffites sur terres cuites architecturales concernant la production en Gaule Belgique.

## LES BRIQUES INSCRITES INÉDITES ATTESTÉES À BAVAY

Depuis ces découvertes, nous pouvons également verser à ce dossier deux inscriptions inédites trouvées à Bavay/*Bagacum*. Il s'agit de deux briques pourvues d'un texte assez succinct du type graffite provenant, semble-t-il, du forum lui-même. La première a été ramassée sur le forum et apportée au musée, où elle est conservée dans les réserves [15]. Nous ne disposons pas d'informations plus précises quant à son lieu de découverte ; toutefois, les traces de mortier de tuileau relativement épaisses sont tout à fait comparables à ce que l'on a trouvé dans les maçonneries du deuxième état du forum et confirment globalement le lieu de trouvaille. Le texte d'une ligne est gravé sur une brique plate en écriture cursive bien lisible.

### Brique n° 1

Description : 28 cm sur 28 à 29 cm et d'une épaisseur de 4 cm, hauteur des lettres : 7,5 cm pour la première lettre, volontairement plus grande que les autres, dont la taille varie entre 2,5 cm et 6 cm. Le chiffre III est bien séparé du mot suivant et la barre horizontale du T final est particulièrement longue (8 cm de large) puisqu'elle couvre les trois lettres qui forment l'abréviation du mois considéré, octobre. Les lettres sont réalisées de manière assez soignée : le chiffre est marqué par un trait initial plus long (fig. 18a et b).

15. Nous remercions V. Mary, directrice, et I. Bollard-Raineau, responsable de conservation et de recherche (membre d'Halma-Ipel), pour leur assistance et leur aimable autorisation. Je remercie également R. Hanoune (Université de Lille-III, centre Halma-Ipel) pour avoir attiré mon attention sur cet objet, dépourvu de numéro d'inventaire.

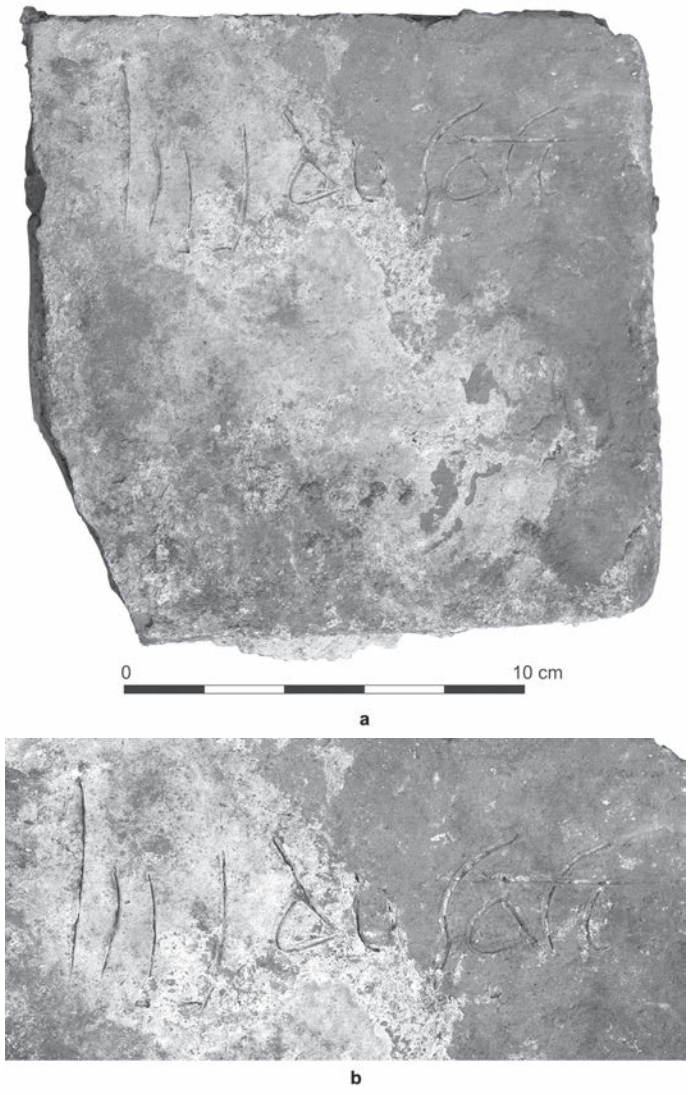



**Fig. 18 – a**, *Brique trouvée à Bavay ;* **b**, *partie supérieure inscrite de la brique (cliché : Chr. Louvion, Conseil général du Nord).*

Mentionnée par Roland Delmaire (2011, NL. C. 8, p. 330).
Date : il s'agit d'une belle écriture cursive du Haut-Empire.
Texte : *(ante diem) III idus Oct(obres)*
Traduction : le 3^e^ jour avant les ides d'octobre.

### Brique n° 2, fragmentaire

Description : Fragment de brique, au minimun de 30 cm de largeur et de 24 cm de hauteur et d'une épaisseur de 4 cm ; hauteur des lettres : 7,5 cm pour la première lettre, volontairement plus grande que les autres, dont la taille varie entre 2,5 cm et 6 cm. L'initiale du nombre XII est plus grande. Les lettres sont réalisées de manière assez soignée (fig. 19) (le chiffre est marqué par un trait initial plus long).

Date : il s'agit d'une belle écriture cursive du Haut-Empire.
Texte : *(ante diem) XII k(alendas) Augu̯[stas]*
Traduction : le 12^e^ jour avant les calendes d'août

Ce fragment fut découvert sur le forum de Bavay en 1965 lors de la réfection des piliers du cryptoportique. Le texte, incisé dans la brique avant cuisson, est sans ambiguïté une date.




**Fig. 19 –** *Brique fragmentaire n° 2 trouvée à Bavay (inv. 65 Z 470 ; cliché : I. Raineau-Bollard, Forum antique de Bavay, Musée archéologique du département du Nord).*

On dispose donc grâce à ces deux documents de deux dates : le 3 avant les ides d'octobre pour la première, le 12 avant les calendes d'août pour la seconde. La mention de date est assez fréquente dans les inscriptions de type graffite [16]. Sur les briques et sur les tuiles, F. Charlier compte sept inscriptions à « formulaire long d'identification par une date » (date avec noms, chiffres et détail sur la nature des objets), quinze occurrences à « formulaire moyen » (date avec nom ou chiffre) et cinq attestations de « formulaire court », c'est-à-dire pourvu de la seule date (Charlier, 2004, p. 78-80). Il faut donc ajouter maintenant au moins une attestation à Sains-du-Nord dans la deuxième catégorie et deux à Bavay dans la dernière (tabl. II).

On peut relier cette date à une étape de la fabrication, de la livraison ou de la vente de cette tuile et même plus vraisemblablement du lot de tuiles concerné. C'est ainsi que les potiers de La Graufesenque, juste avant la cuisson, inventorient sur un support d'argile cru – assiette ou autre, cuit ensuite avec le reste –, les récipients de leur production entrant dans le four (Marichal, 1988). La mutualisation du risque lors de cette étape délicate en fait des documents contractuels. Repérer dans la production artisanale l'appartenance des différents objets quand celle-ci comprend plusieurs propriétaires est indispensable au bon fonctionnement du système de production. De même, être en mesure de déterminer la date de réalisation ou de cuisson permet aussi sans doute de distinguer le produit dans un ensemble et peut impliquer la date de livraison. Dans le cas présent, cette commande devait être réalisée ce jour précis pour que les délais de livraison soient respectés. Une série de parallèles nous conduit dans cette direction. Une tuile découverte dans les thermes de Baden-Baden porte la mention d'une date et d'un numéro : *XV k(alendas) Sept(embres) n(umero) D (500)* : « le 18 août, 500 (tuiles furent réalisées) » (Wiegels, 1977, repris dans Reuter, Scholz, 2004, p. 56-57 n° 84 avec photo). Une brique de Nimègue est encore plus explicite, puisqu'elle porte l'indication du produit réalisé : *laterculi*, de petites briques : *Kal(endis) Iunis / Quartus / laterc(u)los / n(umero) CCXIIII* : « Le 1er juin, Quartus a fait 214 petites briques ». L'exemple le plus complet provient d'Italie, à Sant-Angelo in Formis près de Capoue, où l'on peut lire sur une brique la quantité que doit réaliser le dénommé Celer pour les ides de juillet de l'année du second consulat de Modestus et de celui de Probus, soit en 228 apr. J.-C. (*AE,* 1894, 159 ; Charlier, 2004, p. 75-76 ; Scholz, 2012). Ce type de documents est révélateur de l'organisation du travail. D'ailleurs, ces comptes, qui sont des éléments déterminants des différentes phases de production, en marquent ainsi la gestion.

Dans le cas de cette brique, on sait que les éléments architecturaux du forum de Bavay/*Bagacum* sont composés principalement de calcaire bleu (par exemple pour le pavage du forum), de calcaire blanc provenant des environs [17], et de briques et de tuiles fabriquées le plus souvent dans la région d'Orchies, car la basse vallée de la Scarpe constituait un grand centre de production de briques, de tuiles et d'autres éléments architecturaux (Thuillier, 1993 ; Louis, Thuillier, 2007 ; Thuillier 1999). L'atelier, situé en zone rurale, a donc probablement livré des briques au chef-lieu des Nerviens, *Bagacum*. Un prélèvement d'échantillon et une analyse de la pâte, réalisée par Xavier Deru et Guillaume Lebrun, a permis de mettre en évidence le lieu d'origine de la brique : il s'agit bien d'une pâte provenant de la couche appelée « argile d'Orchies » et plus précisément, dans ce cas, d'un atelier de Flines-lez-Râches [18], sur la rive gauche de l'Escaut, dans la campagne atrébate (fig. 20).

Nous ajoutons d'ailleurs un exemple de brique inscrite à Dainville.

## TUILE INSCRITE INÉDITE À DAINVILLE (PAS-DE-CALAIS), CITÉ DES ATRÉBATES

Un atelier de potier, daté du IIe s. apr. J.-C., a été découvert à Dainville, dans une petite agglomération située dans la campagne, près de *Nemetacum*, chef-lieu de la cité des Atrébates (Jacques, Tuffreau-Libre, 1991). La trouvaille que nous présentons ne saurait donc nous surprendre : il s'agit d'un élément architectural fragmentaire trouvé par le Service archéologique d'Arras dirigé par Alain Jacques, qui porte incisé à la pointe ou au roseau une partie de texte relatif à un compte de production. Le début d'une date est lisible à la première ligne ainsi que le compte à la seconde. Il manque peut-être le nom du mouleur.

### Tuile ou brique fragmentaire

Il s'agit de deux fragments de tuile (ou éventuellement de brique) jointifs inscrits en écriture cursive. L'objet, d'une

16. Il s'agit souvent de signaler une présence à un instant déterminé, un exploit ou un événement sortant de l'ordinaire et donc jugé digne de mention par son auteur, même s'il s'agit, la plupart du temps, d'un détail à caractère privé ; ici, toutefois, la nature du support invite à penser que l'on a affaire à un acte artisanal ou commercial (sur la mention des poids et des comptes, voir Barbet, Fuchs, 2008, p. 23-33).

17. Pour une vue générale des différentes fouilles entreprises à Bavay, voir Delmaire, 2011, p. 97-187, et pour les rapports récents Herbin *et al.,* 2007, et Hanoune, 2007. La pierre calcaire bleue, calcaire givétien, a souvent servi à la réalisation des monuments funéraires dont beaucoup ont été intégrés par la suite à la muraille (Cornez, 1980 et Carmelez, 1994).

18. Nous renvoyons aux travaux de prospection d'É. Louis, du Service archéologique de Douai, et à ceux de F. Thuillier sur ce site (Louis, Thuillier, 2007). Les efforts pour remonter des sites de consommation aux sites de production se multiplient et permettent d'apprécier la diffusion des produits ; voir, par exemple, Dolata *et al.,* 2006.

**Tabl. II –** *Graffites sur tuiles et sur briques sur le territoire des Nerviens et sur celui des Atrébates (Gaule Belgique).*

| Lieu, référence | | Nature du support | Texte | Traduction |
|---|---|---|---|---|
| 1. Forum de Bavay, inv. 65 Z 470 (document inédit) | Cité des Nerviens | Fragment de brique | *(ante diem) XII k(alendas) Augu[stas]* | Le 12e jour avant les calendes d'août |
| 2. Forum de Bavay, (document inédit) | | Brique | *(ante diem) III idus Oct(obres)* | Le 3e jour avant les ides d'octobre |
| 3. Sains-du-Nord, *AE*, 2007, 983 | | Tuile | *[T(iti ?)] Cominn<n>i / kal(endis) I(anuariis) LV* | (Production) de T. Cominnius, 55 aux calendes de janvier |
| 4. Marcq-en-Baroeul, Barbieux, Mouton, 1996 | | Fragment de brique ou de tuile | ]*AE*[ | ? |
| 5. Sains-du-Nord, *AE*, 1997, 1140 ; 2001, 1398 et 2007, 982 | | Brique | *Rationem carr[um ---]/ cum primum uere[cundus ?] / ab boue argillam [---] / item cum primum [---] / item corolla[m ? ---] / item cum --- IIXXI / pas[cua ? ---]* | Voici le compte de transport utilitaire (?) ; d'abord viennent ( ?) par bœufs de l'argile…, ainsi qu'une rémunération ( ?), et aussi (chiffres) |
| 1. Dainville (inédit) | Cité des Atrébates | Fragment de tuile | *XVII I[dus ? etc] / CI lat(erculi) ou [erculi]* | Le dix-sept avant les ides ( ?) de (mois ?)… 101 petites tuiles |

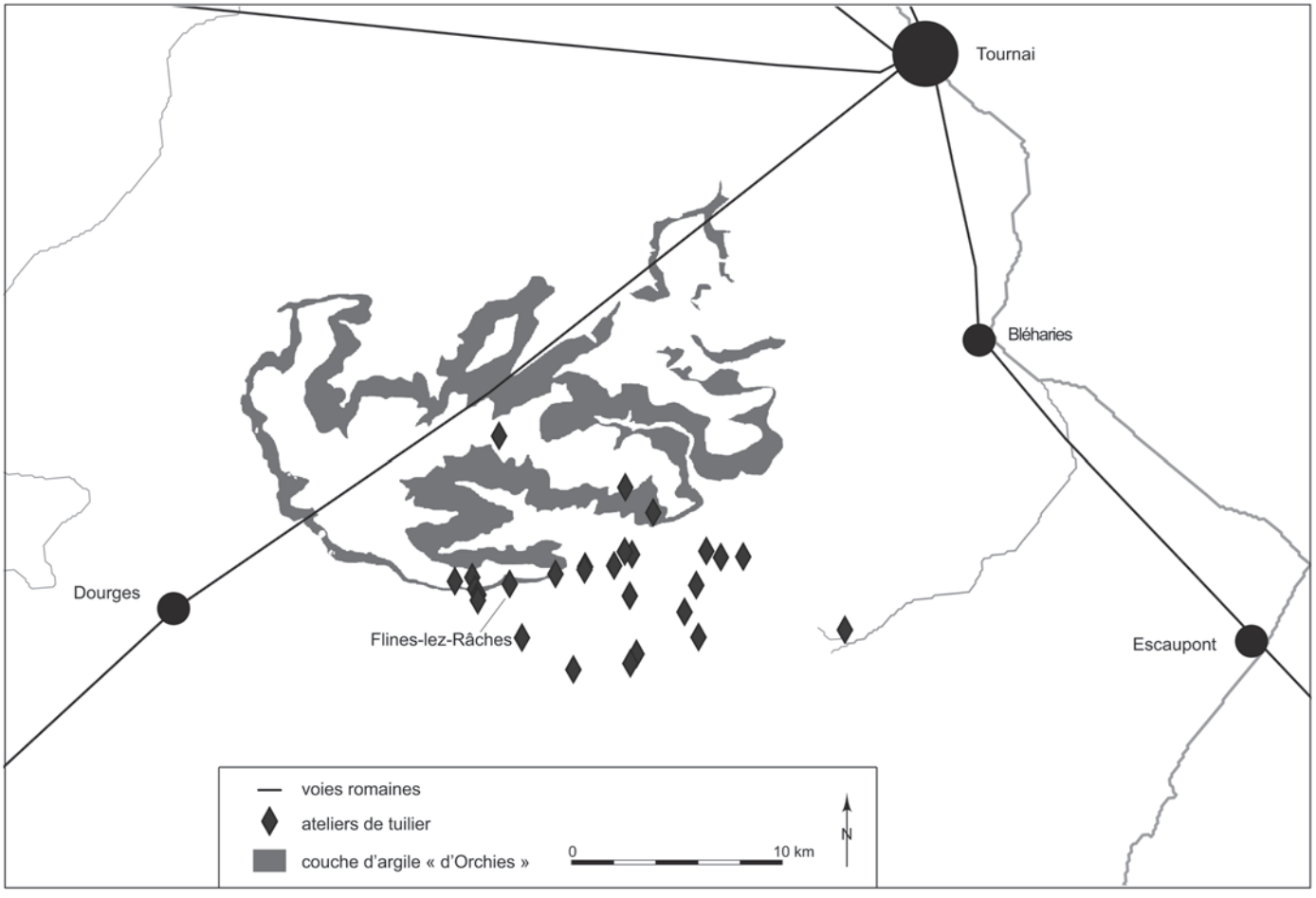



**Fig. 20 –** *Carte de production de l'argile (DAO : G. Lebrun, CNRS, UMR 8164 Halma-Ipel).*



**Fig. 21 –** *Fragments de tuile trouvés à Dainville ; hauteur maximale : 19 cm, longueur maximale : 15,5 cm (cliché : Service archéologique d'Arras ; fouilles : A. Jacques, Service archéologique d'Arras)*

épaisseur de 2,4 cm, a été trouvé à Dainville sur un site d'habitat romain dont l'occupation s'échelonne du Ier s. au IVe s. apr. J.-C. (fig. 21).

Nous lisons :

XVII I[dus ? etc]

CI LAT(erculi) ou [erculi]

Traduction : Le dix-sept avant les ides (?) de (mois ?)… 101 petites tuiles.

De la date-repère dans le mois, on ne lit plus que la première lettre volontairement plus grande et si le i des ides s'y prête bien ici (légèrement incurvé comme sur la brique de Bavay), on ne peut exclure les Nones et les Kalendes dont l'initiale peut aussi convenir à cette haste verticale (la haste du K des kalendes sur la brique de Bavay est détachée du reste de la lettre) ; le nom du mois a disparu. Il s'agirait des restes d'un « formulaire moyen » (date et nombre ou date et nom) ou « long » (date, nom et nombre), « d'identification d'un compte de production par une date » comme celui de Siscia où deux artisans ont produit 440 briques pour le 5 avant les kalendes d'août *(CIL,* III, 11383 : *(ante diem) V K(alendas) Aug(ustas) Seuerus et Fortunat[us] later(es) CCCCXXX)* [19]. La faible épaisseur de l'objet laisse à penser que l'on a affaire à une petite tuile (*laterculus*) plutôt qu'à une brique (*later* ou *laterculus* aussi), d'où notre proposition de développement. Cet élément architectural, fragmentaire, ne nous permet pas d'avoir le texte complet, mais offre toutefois l'avantage de présenter ainsi directement un exemplaire supplémentaire de ces comptes d'atelier, sur le territoire des Atrébates cette fois.

Nous sommes donc passés de deux à six graffites répertoriés dans le Nord-Pas-de-Calais sans compter les progrès liés à la lecture du bordereau de Sains-du-Nord. Le dossier sur les ateliers de briques et de tuiles s'est donc considérablement enrichi de ces occurrences nouvelles et les informations recueillies sur le nord de la Gaule sont désormais plus conséquentes. Elles nous permettent de saisir l'ensemble de la chaîne de production depuis le transport de l'argile vers l'atelier, le moulage des pièces et leur décompte, l'estampillage d'une partie de la production, la cuisson, l'archivage d'une partie des données comptables, puis la livraison de ces matériaux de construction sur le lieu de consommation.

## BORDEREAUX DE PRODUCTION, ARCHIVAGE, LIVRAISON : QUELQUES RÉFLEXIONS

L'inventaire de Fabrice Charlier ne compte que cinq attestations de ce formulaire court d'identification par une date, ce qui est vraiment peu au regard de la centaine de graffites qu'il a rassemblés [20]. Les deux exemplaires de Bavay portent donc à sept le compte, mais on doit en souligner la rareté alors que sur d'autres supports de production comme la poterie de Chémery, de La Graufesenque ou de Siscia, leur fréquence est plus grande (Raepsaet, Raepsaet-Charlier, 2007, p. 146).

La présence de ces briques trouvées à Bavay, ou plus généralement sur le lieu de consommation, nous conduit à nous poser plusieurs questions : ces comptes caractérisés par la date étaient-il archivés comme le suggèrent M.-Th. Raepsaet-Charlier et G. Raepsaet pour le bordereau trouvé sur place à Sains-du-Nord ? Cela semble vraisemblable dans ce cas-là et à chaque fois que l'on trouve le produit sur son lieu de fabrication, surtout quand les données sont précises (nombre de pièces fabriquées, nom de l'artisan…). En revanche, les deux exemplaires que nous avons présentés, avec les seules dates, ont été retrouvés à Bavay même, sur le lieu de consommation, comme dans bien d'autres exemples tel celui des thermes de Baden-Baden cité plus haut, et non sur le lieu de production ; c'est sans doute aussi le cas de l'exemplaire de Dainville. Nous voyons deux explications possibles : soit l'objet inscrit partait avec le lot dont il faisait partie et dans ce cas il avait peut-être plus de valeur pour le réceptionnaire qui pouvait ainsi contrôler le délai qui avait été convenu entre la fabrication ou la cuisson et la livraison (on peut penser qu'un délai précis déterminé entre le producteur, le transporteur et le réceptionnaire était peut-être convenu pour effectuer la livraison) ; soit ce bordereau était conservé un certain temps dans l'officine. En effet, on peut arguer du fait que passé un certain délai, on remployait les archives. La durée d'archivage de ce type de document ne devait pas automatiquement être très longue car si la cuisson donnait assurément une solennité, voire une valeur contractuelle et une certaine durabilité à ces comptes, l'aspect encombrant de ces briques au texte devenu inutile ne devait pas favoriser leur stockage sur des dizaines d'années.

*

* *

Pour conclure, l'intérêt de ces inscriptions mineures n'est plus à démontrer et la mise en série fait avancer de façon profitable la réflexion historique. Le matériel nouveau vient enrichir des séries déjà connues et nous voyons que quelques *graffiti* griffonnés

19. Voir Charlier, 2004, p. 78 (tableau récapitulatif). F. Charlier signale que ces formulaires longs sont les plus rares et n'en avait repéré qu'un en France, à Strasbourg (no 67.6, p. 97).

20. Charlier, 2004, p. 80 : les exemplaires proviennent de Saalburg, de Holdeurn, de Caerleon, de Vienne et de Cologne-Marienburg, et portent des dates allant des ides de juin aux calendes de novembre. Voir également l'inventaire Scholz, 2012, p. 351-355.

sur un nombre restreint d'éléments de la production constituent de véritables bordereaux, qui une fois déchiffrés nous livrent des indications utiles sur les transactions et sur les pratiques d'organisation des ateliers. Ils attestent d'un contrôle quotidien, d'une rationalisation de la production et de la gestion, et très certainement aussi de pratiques contractuelles. L'usage de l'écrit au quotidien, même basique, est bien réel et mérite d'être souligné.

Il faut ajouter que des inventaires gravés avant cuisson ont aussi été retrouvés sur divers éléments de la chaîne de transformation de l'argile : par exemple, des amphores, tout comme les briques et les tuiles, présentent des dates de livraison et d'autres éléments relatifs non au contenu mais au contenant [21]. Marques de contrôle, garantie de qualité, publicité commerciale, ces marques sont tout à fait révélatrices d'une production réfléchie, où l'écrit a une place de choix.

Ces marques permettent aussi d'apprécier la diffusion des productions, qui selon les régions peuvent être écoulées sur de grandes distances (Thébert, 2000). Nous voyons ici l'atelier de Titica couvrir un large secteur allant jusqu'à l'actuel Hainaut. L'importance du nombre d'attestations d'estampilles en Gaule Belgique est à souligner à nouveau (Ferdière, 2012, p. 47) et à plus forte raison au vu de ces nouvelles occurrences et des lectures qui en résultent.

Terminons par une réflexion sur la gravure de certaines tuiles ou de certaines briques après cuisson. Ce procédé ne correspond plus à des exercices enfantins ou à de la magie prophylactique liée à la sauvegarde divine de la production, mais à des remplois souvent différents de la construction pour laquelle ces pièces étaient destinées (on pense par exemple à la gravure de pierres tombales). Dans ce cas, ce sont souvent des personnes n'ayant pas les moyens d'acquérir et de faire graver une stèle de pierre qui se sont tournées vers ce type de support bon marché. La démarche n'en demeure pas moins révélatrice du même usage de l'écrit au quotidien dans la vie comme pour les morts.

21. Voir ainsi Berni Millet, 2008, p. 34-36, qui recense de tels graffites sur les amphores Dressel 20.

# BIBLIOGRAPHIE

## Abréviations

| | |
|---|---|
| *AC* | *L'Antiquité classique.* |
| *AE* | *L'Année épigraphique.* |
| *AP* | *Archéologie et Pédagogie.* |
| *BSEL* | *Bulletin de la Société des études du Lot.* |
| *CAG* | *Carte archéologique de la Gaule.* |
| *CIL* | *Corpus Inscriptionum Latinarum.* |
| DAF | Documents d'archéologie française. |
| EFR | École française de Rome. |
| *JÖAI* | *Jahreshefte des Österreichischen Archäologischen Instituts.* |
| MSH | Maison des sciences de l'homme. |
| *RN* | *Revue du Nord.* |
| RNA | *Revue du Nord-Archéologie*. |
| SRA | Service régional de l'archéologie. |


**Adam J.-P.**
1984 (6e éd. 2011) : *La Construction romaine : matériaux et techniques*, Paris, Picard (coll. Grands Manuels Picard), 368 p.

**Aubert J.-J.**
2004 : « De l'usage de l'écriture dans la gestion d'entreprise à l'époque romaine », *in* Andreau J., France J., Pittia S. (dir.), *Mentalités et choix économiques des Romains*, Bordeaux, Ausonius, p. 127-147.
2005 : « L'estampillage des briques et des tuiles : une explication juridique sur une approche globale », *in* Bruun C. (dir.), *Interpretare i bolli laterizi di Roma e della Valle del Tevere : produzione, storia economica et topografia, Atti del convegno all'*École française de Rome *e all'*Institutum Romanum Finlandiae, *Rome, 31 mars-1er avril 2000*, Rome, *Institutum Romanum Finlandiae* (coll. *Acta Instituti Romani Finlandiae*, 32), p. 53-59.

**Aubert J.-J., Raepsaet G.**
2011 : « Un mandat inscrit sur une sigillée argonnaise à Liberchies-*Geminiacum* », *AC*, 80, p. 139-156.

**Barbet A., Fuchs M.**
2008 : *Les Murs murmurent : graffitis gallo-romains*, Catalogue d'exposition, Musée romain de Lausanne-Vidy, Gollion, Infolio, 202 p.

**Barbieux J., Mouton F.**
1996 : « Un établissement gallo-romain à Marcq-en-Barœul », *Tourcoing et le Pays de Ferrain*, 21, p. 3-5.

**Bémont C., Jacob J.-P.**
1986 : *La Terre sigillée gallo-romaine. Lieux de production du Haut-Empire : implantations, produits, relations*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 6), 290 p., 124 fig.

**Berni Millet P.**
2008 : *Epigrafía anfórica de la Bética : nuevas formas de análisis*, Barcelone, Universitat de Barcelona (coll. Instrumenta, 29), 639 p.

**Biévelet H.**
1952 : « Notes sur des marques de briquetiers gallo-romains communes à Bavai et au Namurois », *in* Courtoy F., *Études d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy*, Namur, Société archéologique de Namur, p. 83-94.

**Bost J.-P., Fabre G.**
2010 : « À propos des corpora de graffiti : quelques questions de méthode », Texte présenté le 6 juin 2010 à la Société Française d'Études sur Rome et le monde romain, consultable et téléchargeable au format pdf sur le site de Ductus : www.unil.ch/webdav/site/ductus/shared/graffiti_methode.pdf.

**Broëz A.**
1987 : « Essai de synthèse des fouilles menées

sur le *vicus* de Sains-du-Nord », *RN*, 69, 272, p. 67-69.

**Carmelez J.-Cl.**
1979 : « Les matériaux en terre cuite du musée de Bavay », *AP*, 1, p. 24-48.
1980 : « Les pelves du musée de Bavay », *AP*, 2, p. 29-62.
1988 : « Les empreintes sur matériaux de construction conservés au musée de Bavay », *AP*, 10, p. 43-65.
1994 : « Les matériaux de construction conservés au musée de Bavay : les marbres », *AP*, 14, p. 221-236.

**Caron B., Monchy E.**
1991 : « Une marque sur tuile découverte à Rouvroy », *Gauheria*, 23, p. 13.

**Charlier F.**
2004 : « La pratique de l'écriture dans les tuileries gallo-romaines », *in* Feugère M., Lambert P.-Y. (dir.), « Dossier : L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments de réflexion collective », *Gallia*, 61, p. 67-102.

**Collot G.**
1964 (réimp. 1992) : *Archéologie gallo-romaine : la civilisation gallo-romaine dans la cité des Médiomatriques*, Metz, Musée archéologique de Metz, vol. I, 50 p.

**Cornez A.**
1980 : « Les matériaux de construction en pierre du site archéologique de Bavay : origines géologiques et utilisation », *AP*, 2, p. 64-67.

**Dasseler S.**
À paraître : « Les matériaux de construction », *in* Deramaix I., Dasseler S. (dir.), *Les Recherches archéologiques menées dans la Zone d'activité Économiques de Ghislenghien*, Namur, Institut du patrimoine wallon (coll. Études et documents, Archéologie).

**Davies R. W.**
1967 : « Ratio and Opinio in Roman Military Documents », *Historia*, 16, p. 115-118.

**Delamarre X. D**
2003 (2e éd., réimpr. 2008) : *Dictionnaire de la langue gauloise : une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris, Errance, 440 p.
2007 : *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, Errance, 237 p.

**Delmaire R.**
1994 : *Le-Pas-de-Calais*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (coll. *CAG*, 62), 2 vol., 608 p.

**Delmaire R. avec la collab. de Leman-Delerive G., Seillier Cl., Thollard P.**
1996 : *Le Nord*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (coll. *CAG, 59/1*), 492 p., 175 fig.

**Delmaire R. avec la collab. de Carmelez J.-Cl., Loridant F., Louvion Chr.**
2011 : *Le Nord*, *Bavay*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (coll. *CAG, 59/2*), 392 p., 129 fig.

**Delmaire R., Notte L.**
1996 : *Trouvailles archéologiques dans la région de Bapaume : prospections et fouilles d'Edmond Fontaine (1926-1987)*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais (coll. Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, XXXII), 276 p., IX pl.

**De Poorter A., Claeys P.-J.**
1989 : *Les Sigles sur matériaux de construction romains en terre cuite en Belgique*, Louvain, Université catholique (coll. *Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae*, 1), 300 p.

**Dolata J., Bartel H. G., Mucha H. J.**
2006 : « Provenienz von Ziegeln aus dem römischen Theater in Mainz : Archäologische Bewertung von clusteranalutischen Resultaten », *in* Hahn O., Stege H. (dir.), *Jahrestagung Archäometrie und Denkmalpflege : Kurzberichte*, Stuttgart, p. 150-152.

**Dondin-Payre M.**
2001 : « L'onomastique dans les cités de Gaule centrale (Bituriges Cubes, Éduens, Senons, Carnutes, Turons, *Parisii*) », *in* Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 193-341.

**Ferdière A. avec la collab. de Charlier F.**
2012 : « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? », *Revue archéologique du Centre de la France*, 51, p. 7-187.

**Fleer Chr.**
2003 : *Gestempelte Ziegel aus Asberg*, Duisburg, Untere Denkmalbehörde (coll. Funde aus Asciburgium, 13), 56 p.

**Hanoune R.**
2007 : « La frise à rinceaux du musée de Bavay », *RNA*, 89, no 373, p. 61-70.

**Hanoune R., Muller A.**
1994 : « Recherches archéologiques à Bavay », *RNA*, 76, no 308, p. 37-62.

**Herbin P., Loridant F., Louvion Chr., Ménard R.**
2007 : « Recherches archéologiques à Bavay, XXVIII (entrée nord-ouest du *forum* et front nord de l'enceinte) », *RNA*, 89, no 373, p. 25-48.

**Jacques A., Tuffreau-Libre M.**
1991 : « Un atelier de potier gallo-romain du IIe s. à Dainville (Pas-de-Calais) », *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, XIII, 1, p. 41-51.

**Jelski G.**
1972 : « Biache-Saint-Vaast », *Bulletin de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, 9, 2, p. 139-140.

**Kakoschke A.**
2010 : *Die Personennamen in der römischen Provinz Gallia Belgica*, Hildesheim, Olms-Weidmann, 565 p.

**Kuhn H.**
1978 : *Kleine Schriften* -IV- *Aufsätze und Rezensionen aus den Gebieten der germanischen und nordischen Sprach-, Literatur- und Kulturgeschichte*, Berlin, De Gruyter, VI, 556 p.

**Lambert P.-Y.**
1998-2000a : « La tuile gauloise de Châteaubleau (Seine-et-Marne) », *Études celtiques*, 34, p. 57-115.
1998-2000b : « Les autres tuiles inscrites de Châteaubleau (Seine-et-Marne) », *Études celtiques*, 34, p. 117-133.
2001 : « Une inscription provenant de Sains-du-Nord », *RNA*, 83, no 343, p. 67-69.

**Leblois E.**
2006 : « Soignies/Soignes : sigle de tuilier découvert au lieu-dit "la Coulbrie" », *Chronique de l'archéologie wallonne*, 13, p. 57, 1 fig.

**Lebrun G., Fronteau G.**
À paraître : « Diffusion des tuiles dans le nord de la Gaule : le cas de la région d'Orchies (Nord) », *in* Deru X., Gonzalez-Villaescusa R. (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du Xe colloque AGER, Lille, 4-6 avr. 2012*, Villeneuve-d'Ascq, *RN* (coll. Hors série).

**Lebrun G., Munschy M., Nodot É., Louis É.**
2012 : « Les ateliers de tuiliers du nord de la Gaule : étude de cas de la région d'Orchies (59) », *in* Leroy-Langelin É., Willot J.-M. (dir.), *Du Néolithique aux temps modernes : 40 ans d'archéologie territoriale, Mélanges offerts à Pierre Demolon*, Villeneuve-d'Ascq, *RN* (coll. Hors-série archéologie, 17), p. 191-205.

**Loridant F.**
1994 : « Sigles sur terre cuite trouvés lors des fouilles de l'aile sud des cryptoportiques de Bavay », *RNA*, 76, p. 81-82.

**Lörincz B.**
1994-2005 : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, -II, III, IV- Wien, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 632 p.
2005 (rééd.) : *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum*, -I- *Aba-Bysanus*, Budapest, Martin Opitz Kiado, Phoibos Verlag, 153 p.

**Louis É., Thuillier F.**
2007 : « La basse vallée de la Scarpe : une région de production de terres cuites architecturales en Gaule romaine », *Hommage à Roland Delmaire, RNA*, 89, nº 373, p. 131-140.

**Luppens L., Cattelain P.**
À paraître : « La circulation des terres cuites architecturales dans le sud-est de l'Entre-Sambre-et-Meuse et zones contiguës, d'après la répartition des estampilles : essai de chronologie », *in* Deru X., Gonzalez-Villaescusa R. (dir.), *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du Xe colloque AGER, Lille, 4-6 avr. 2012*, Villeneuve-d'Ascq, *RN* (coll. Hors série).

**Machelart I.**
1982 : *Topographie historique de Cambrai des origines à la fin du IXe s. : état des connaissances*, Mémoire de maîtrise de l'université de Lille-III, Villeneuve-d'Ascq, 132 p., 32 p. de pl.

**Maniez J.**
2007 : « Orchies, ZAC de la Carrière Dorée », Rapport de diagnostic, Direction de l'archéologie préventive de la Communauté d'agglomération du Douaisis, 251 p. http://www.douaisis-agglo.com/entreprendre/larcheologie/rapports-doperations/o/orchies/

**Marichal R.**
1988 : *Les Graffites de la Graufesenque*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, 47), 286 p.

**Oswald F.**
1931 : *Index of Potters' Stamps on Terra Sigillata*, "Samian Ware", with a Supplement consulted in conjunction with the Index, Margidunum, XXIII, 428 p.

**Pauc R.**
1982 : *Les Tuiliers gallo-romains du Quercy*, Cahors, BSEL (coll. Suppl. au *BSEL*, 103), 180 p., XXIII pl.

**Pokorny J.**
1959 (5e éd. 2005) : *Indogermanisches Etymologisches Wörterbuch*, I, Bern, München, Francke, 2 vol., 1183 p.

**Raepsaet-Charlier M.-Th.**
2001 : « Caractéristiques et particularités de l'onomastique trévire », *in* Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 343-398.

**Raepsaet G., Raepsaet-Charlier M.-Th.**
2007 : « Les briques et tuiles de Sains-du-Nord (cité des Nerviens) : réflexions sur l'usage économique de l'écriture dans le monde gallo-romain », *AC*, 76, p. 133-148.

**Rémy B.**
2001 : « La dénomination des Viennois à l'époque impériale », *in* Dondin-Payre M., Raepsaet-Charlier M.-Th. (dir.), *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 55-174.

**Reuter M.**
2003 : *Die römisch-frühvölkerwanderungszeitliche Siedlung von Wurmlingen, Kreis Tuttlingen*, Stuttgart, K. Theiss (coll. Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, 71), 276 p.

**Reuter M., Scholz M.**
2004 : *Geritzt und entziffert : Schriftzeugnisse der römischen Informationsgesellschaft*, Stuttgart, K. Theiss Verlag (coll. Schriften des Limesmuseums Aalen, 57), 108 p.

**Rico C.**
1993 : « Production et diffusion des matériaux de construction en terre cuite dans le monde romain : l'exemple de la Tarraconnaise d'après l'épigraphie », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 29, 1, p. 51-86.
2000 : « La production de briques et de tuiles dans la province romaine de Bétique : l'exemple de la vallée du Guadalquivir », *in* Boucheron P., Broise H., Thébert Y. (dir.), *La Brique antique et médiévale : production et commercialisation d'un matériau, Actes du colloque international organisé par le Centre d'histoire urbaine de l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud et l'École française de Rome, de Saint-Cloud, 16-18 nov. 1995*, Rome, EFR, p. 178-192.

**Scholz M.**
2012 : « Ziegelrechnungen : Aspekte der Organisation römischer Ziegeleien », *in* Fuchs M. E, Sylvestre R., Schmidt Heidenreich Chr. (dir.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions, Actes du 1er colloque Ductus, Université de Lausanne, 19-20 juin 2008,* Berne, Berlin, Bruxelles, Francfort-sur-Main, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang, p. 339-358.

**Thébert Y.**
2000 : « Transport à grande distance et magasinage de briques dans l'empire romain : quelques remarques sur les relations entre production et consommation », *in* Boucheron P., Broise H., Thébert Y. (dir.), *La Brique antique et médiévale : production et commercialisation d'un matériau, Actes du colloque international organisé par le Centre d'histoire urbaine de l'École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud et l'École française de Rome, de Saint-Cloud, 16-18 nov. 1995*, Rome, EFR, p. 341-356.

**Thuillier F.**
1993 : « Inventaire des ateliers de tuiliers gallo- romains dans la région Nord-Pas-de-Calais », *RNA*, 75, nº 301, p. 169-187.
1999 : « Les ateliers céramiques gallo-romains en milieu rural dans le nord de la Gaule : étude de cas », *in* Polfer M. (dir.), *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain, Actes du colloque d'Erpeldange, 4-5 mars 1999*, Montagnac, Monique Mergoil (coll. Monographies *Instrumentum*, 9), p. 77-95.

**Thuillier F., Louis É.**
2010 : « Les tuileries gallo-romaines de la vallée de la Scarpe », *in* Demolon P. (dir.), *Archéologie en Douaisis : regards sur un territoire*, Douai, Communauté d'agglomération du Douaisis, Direction de l'archéologie préventive (coll. *Archaeologia Duacensis*, 30), p. 108-109.

**Vilvorder F., Raepsaet-Charlier M.-Th., Raepsaet G.**
2012 : « Graffitis et *instrumentum* à Liberchies-*Geminiacum* », *in* Fuchs M.-E., Sylvestre R., Schmidt Heidenreich Chr. (dir.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions, Actes du 1er colloque Ductus, Université de Lausanne, 19-20 juin 2008*, Bern, Berlin, Bruxelles, Francfort-sur-Main, New York, Oxford, Vienne, Peter Lang, p. 193-196.

**Wiegels R.**
1977 : « Eine Graffito auf einem römischen Ziegel aus Baden-Baden », *Fundberichte Baden-Württemberg*, 3, p. 506-509 (= Wiegels R., *Kleine Schriften zur Epigraphik und Militärgeschichte der germanischen Provinzen*, Matijevic K., Spickermann W. (dir.), Stuttgart, Franz Steiner, 2010, p. 35-38).

**Wuilleumier P.**
1963 : *Inscriptions latines des Trois Gaules*, Paris, éd. du CNRS (coll. Suppl. à *Gallia*, XVII), 256 p. = *ILTG*